

Présentation

Rapport sur le développement humain 2016

Le développement humain pour tous



*Au service
des peuples
et des nations.*

Publié par le
Programme
des Nations
Unies pour le
développement
(PNUD)

Équipe du Rapport sur le développement humain 2016

Directeur et auteur principal

Selim Jahan

Directrice adjointe

Eva Jespersen

Recherche et statistiques

Shantanu Mukherjee (chef d'équipe), Milorad Kovacevic (statisticien en chef), Botagoz Abdreyeva, Astra Bonini, Cecilia Calderon, Christelle Cazabat, Yu-Chieh Hsu, Christina Lengfelder, Patrizia Luongo, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar et Heriberto Tapia

Publication et Internet

Admir Jahic et Dharshani Seneviratne

Communication

Jon Hall, Sasa Lucic, Jennifer O'Neil Oldfield et Anna Ortubia

Opérations et administration

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Fe Juarez Shanahan et May Wint Than



Avant-propos

Le développement humain représente avant tout les libertés des êtres humains : la liberté de réaliser le plein potentiel de chaque vie humaine et non pas seulement de quelques-unes, ni de la majorité, mais de toutes les vies, partout dans le monde, aujourd'hui comme demain. C'est cet universalisme qui fait toute la particularité du paradigme du développement humain.

Or, si le principe d'universalisme est une chose, le traduire dans la pratique en est une autre. D'impressionnants progrès ont été réalisés dans le domaine du développement humain au cours du quart de siècle écoulé : nous vivons plus longtemps, nous sommes plus nombreux à parvenir à nous hisser au-dessus du seuil de pauvreté et nous souffrons de moins en moins de malnutrition. Le développement humain a enrichi les vies humaines. Malheureusement, il n'a pas enrichi toutes les vies dans la même mesure. Pire encore, il n'a pas enrichi toutes les vies.

Aussi, ce n'est pas par hasard mais par choix que les dirigeants et les dirigeantes du monde, en 2015, se sont engagés à un développement qui ne *laisse personne pour compte*. Tel est le principe fondamental du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le contexte de cette aspiration universelle, le thème de ce Rapport sur le développement humain 2016 – *Le Développement humain pour tous* – ne saurait être plus approprié.

Le Rapport commence par dresser un panorama global des défis auxquels le monde se trouve confronté et des espoirs de l'humanité pour un avenir meilleur. Certains défis persistent (les privations), d'autres s'aggravent (les inégalités), d'autres encore surgissent (l'extrémisme violent), mais la plupart se renforcent mutuellement. Quelle que soit leur nature ou leur portée, ces défis ont une incidence négative sur le bien-être des générations présentes et futures.

En même temps, cependant, le Rapport nous rappelle ce que l'humanité a accompli en 25 ans et nous donne lieu d'espérer que d'autres avancées sont possibles. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli, nous pouvons examiner de nouvelles possibilités

de surmonter les difficultés et nous pouvons atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible. La concrétisation de nos espoirs est à notre portée.

Dans ce contexte plus global, le Rapport pose ensuite deux questions fondamentales : qui sont les laissés pour compte des progrès du développement ? *Pourquoi et comment* cela s'est-il produit ? Il souligne que ce sont les groupes pauvres, marginalisés et vulnérables, y compris les minorités ethniques, les populations autochtones, les réfugiés et les migrants, qui sont laissés le plus loin derrière. Parmi les obstacles à l'universalisme, il pointe notamment les privations et les inégalités ; la discrimination et l'exclusion ; les normes et les valeurs sociales ; le préjugé et l'intolérance. Il met également en évidence les divers obstacles fondés sur le sexe, qui se renforcent mutuellement et qui privent les femmes des possibilités et de l'autonomisation nécessaires à la réalisation du plein potentiel de leur vie.

Le Rapport affirme que le développement humain pour tous exige plus que la simple détermination de la nature et des raisons des privations subies par les laissés pour compte. Certains aspects du cadre analytique et des perspectives d'évaluation du développement humain doivent être mis en exergue pour s'attaquer aux problèmes qui empêchent le développement humain universel. Par exemple, les questions de droits de l'homme et de sécurité humaine, de moyens d'expression et d'autonomie, de capacités collectives, et l'interdépendance des choix sont cruciales pour le développement humain de ceux qui sont actuellement exclus. De même, la *qualité* des résultats de développement humain compte, et non pas seulement la *quantité*. Il s'agit d'aller au-delà des moyennes et de ventiler les statistiques (en particulier par sexe) pour évaluer le développement humain et faire en sorte que chaque être humain en profite.

Le Rapport affirme catégoriquement que la prise en charge des laissés pour compte demande une stratégie en quatre volets au niveau national : des politiques universelles réorientées (par exemple, la croissance pour

tous au lieu de la croissance tout simplement); des mesures spécifiques pour les personnes ayant des besoins particuliers (par exemple, les personnes handicapées); des interventions pour garantir la résilience du développement humain ; l'autonomisation des laissés pour compte.

Le Rapport reconnaît, à raison, que les politiques nationales doivent être complétées par des actions au niveau mondial. Il aborde des questions liées au mandat, aux structures de gouvernance et aux travaux des institutions mondiales. Il attire notre attention sur le fait que, même si nous nous sommes habitués au grondement des débats enflammés qui se terminent en impasse aux niveaux national, régional et international, un consensus est en train de surgir autour d'un grand nombre des défis mondiaux, pour assurer la durabilité du monde pour les générations futures. L'Accord de Paris sur le climat, récemment entré en vigueur, en témoigne. Ce qui était autrefois jugé impensable doit désormais s'avérer irrépressible.

Le Rapport s'inscrit en complément du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en suivant lui aussi le principe d'universalisme et en se concentrant sur les questions fondamentales que sont notamment l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, en mettant en exergue le problème central de

la durabilité. Le paradigme du développement humain et le Programme 2030 peuvent se renforcer l'un l'autre en contribuant l'un à l'autre, en s'interrogeant sur la complémentarité des indicateurs de développement humain et des indicateurs des objectifs de développement durable, en devenant une plateforme de plaidoyer de poids l'un pour l'autre.

Nous avons toutes les raisons d'espérer qu'une transformation du développement humain est possible. Ce qui paraît être un défi aujourd'hui pourra être surmonté demain. Le monde dispose de moins de quinze ans pour réaliser son programme et son ambition de *ne laisser personne pour compte*. Comblers les déficits de développement humain est essentiel, tout comme veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances. Le développement humain doit être soutenu et durable; il doit enrichir chaque vie humaine afin que notre monde soit un monde de paix et de prospérité pour tous.



Helen Clark

Administrateur

Programme des Nations Unies pour le Développement



Remerciements

Le Rapport sur le développement humain 2016 a été réalisé par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ses conclusions, ses analyses et ses recommandations de politiques publiques sont celles du BRDH seul et ne peuvent être attribuées ni au PNUD, ni à son conseil exécutif. L'Assemblée générale des Nations Unies a officiellement reconnu le *Rapport sur le développement humain* comme le fruit d'une « démarche intellectuelle indépendante », qui constitue « un outil important pour attirer l'attention sur le développement humain dans le monde ».

Nous devons beaucoup au lauréat du prix Nobel Amartya Sen pour ses conseils intellectuels assidus, ses recommandations et ses avis. Le Bureau a eu le privilège de recevoir les contributions d'individus et d'organisations éminents, et nous tenons à remercier plus particulièrement, pour leurs contributions signées, le professeur Dan Ariely (professeur de psychologie et d'économie comportementale à l'université Duke), Carol Bellamy (présidente, Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience, et ancienne directrice générale de l'UNICEF), Mirna Cunningham Kain (Miskito du Nicaragua, défenseur des droits des peuples autochtones et ancienne présidente de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies), Olafur Eliasson (artiste et fondateur de Little Sun), Melinda Gates (co-présidente de la Fondation Bill et Melinda Gates), Angela Merkel (chancelière de la République fédérale d'Allemagne) et Juan Manuel Santos (président de la Colombie et lauréat du prix Nobel de la paix 2016). Nos sincères remerciements vont à Martin Santiago et au bureau de pays du PNUD en Colombie pour avoir facilité le contact avec le président Santos.

Nous remercions également de leurs contributions les auteurs suivants : Paul Anand, Ayesha Banu, Flavio Comim, Giovanni Andrea Cornia, Juliana Martinez Franzoni, Stephany Griffith-Jones, Irene Khan, Peter Lunenborg,

Manuel Montes, Siddiqur Osmani, Enrique Peruzzotti, Robert Pollin, Diego Sanchez-Ancochea, Anuradha Seth, Frances Stewart et Florencia Torche.

Pour leurs documents de réflexion, nos remerciements vont à Oscar A. Gomez, Sachiko G. Kamidohzono et Ako Muto de l'Institut de recherche de l'Agence japonaise de coopération internationale ; Mara Simane, du Centre de coordination intersectorielle du gouvernement letton ; et HOPE XXL, une organisation de la société civile. Deux centres internationaux de politiques du PNUD, un à Séoul sur les partenariats mondiaux sur le développement et un à Nairobi sur les écosystèmes résistants et la désertification, ont apporté une contribution sous forme de documents de réflexion. Nous en remercions Balazs Hovarth et Anne-Gertraude Juepner.

Le Rapport sur le développement humain 2016 a bénéficié des conseils et des recommandations inestimables d'un éminent groupe consultatif : Olu Ajakaiye, Magdalena Sepúlveda Carmona, Giovanni Andrea Cornia, Diane Elson, Heba Handoussa, Richard Jolly, Ravi Kanbur, Yasushi Katsuma, Ella Libanova, Justin Yifu Lin, Leticia Merino, Solita Monsod, Onalenna Doo Selolwane et Frances Stewart.

Pour leurs conseils experts sur les choix de méthodologies et de données liés au calcul des indices de développement humain du Rapport, nous tenons également à remercier les membres du groupe consultatif sur les statistiques du Rapport : Lisa Grace S. Bersales, Albina Chuwa, Koen Decancq, Enrico Giovannini, Pascual Gerstenfeld, Janet Gornick, Gerald Haberkorn, Haishan Fu, Robert Kirkpatrick, Jaya Krishnakumar et Michaela Saisana.

Les indices composites et autres ressources statistiques du Rapport s'appuient sur l'expertise des sources internationales de données les plus respectées dans leurs domaines de spécialité. Nous les remercions de leur collaboration assidue avec le BRDH. Pour assurer l'exactitude et la clarté de l'analyse statistique, nous nous sommes appuyés sur les avis de Gisela Robles Aguilar, Sabina Alkire, Kenneth

Hartggen, ainsi que de Nicolas Fasel et de son équipe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Les consultations qui ont eu lieu pendant la préparation du Rapport ont bénéficié du généreux concours d'un grand nombre d'institutions et d'individus, trop nombreux pour être cités ici (la liste des participants et des partenaires figure à la page <http://hdr.undp.org/2016-report/consultations>). Des consultations multipartites formelles ont eu lieu entre avril et septembre 2016 à Genève, Paris, Istanbul, Nairobi, Singapour et Panama. Nous remercions le bureau du PNUD à Genève, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les centres de services régionaux et les centres internationaux de politiques du PNUD d'avoir organisé ces consultations, et plus particulièrement Rebeca Arias, Max Everest-Phillips, Anne-Gertraude Juepner, Alexis Laffittan, Marcos Neto et Maria Luisa Silva. Des consultations informelles ont également été tenues en marge du lancement du Rapport sur le développement humain 2015, à Beijing, Bonn, Colombo, Dhaka, Helsinki, Londres, Manille, Reykjavik et Vienne. Nos remerciements sincères vont à nos institutions partenaires, dont les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD, pour leurs contributions, leur soutien et leur aide.

Nous remercions plus spécialement nos collègues du PNUD qui constituaient le groupe de lecteurs du Rapport : Mandeep Dhaliwal, Priya Gajraj, George Ronald Gray, Anne-Gertraude Juepner, Sheila Marnie, Ayodele Odusola, Thangavel Palanivel, Sarah Poole, Mounir Tabet, Claire Van der Vaeren et Claudia Vinay. La lecture politique du Rapport a été effectuée par Patrick Keuleers, Luciana Mermet et Nicholas Rosellini, que nous remercions de leurs conseils.

Nos anciens collègues du BRDH et amis du Rapport, Moez Doraid, Sakiko Fukuda-Parr, Terry McKinley, Saraswathi Menon, Siddiqur Osmani, Stefano Pettinato et David Stewart,

ont eu la gentillesse de passer une journée avec nous et de nous faire part de leurs avis et de leurs expériences. Ils nous ont été extrêmement utiles.

Nous avons aussi bénéficié, sur des sujets liés au Rapport, de nos discussions avec Saamah Abdallah, Helmut K. Anheier, Michelle Breslauer, Cosmas Gitta, Eugenia Piza-Lopez, Ronald Mendoza, Julia Raavad, Diane Sawyer et Oliver Schwank. Nous souhaitons remercier tous les membres du public qui ont participé aux enquêtes sur divers sujets liés au Rapport sur notre site Web.

Plusieurs jeunes stagiaires talentueux ont aussi contribué au Rapport : Ellen Hsu, Mohammad Taimur Mustafa, Abedin Rafique, Jeremías Rojas, Prerna Sharma, ainsi que Weijie Tan et Danielle Ho Tan Yau. Ils méritent d'être remerciés pour leur assiduité et leurs contributions.

Nous ne saurions omettre de nos remerciements le travail professionnel de notre équipe d'édition chez Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson, avec Joe Caponio, Christopher Trott et Elaine Wilson, ainsi que celui de nos maquettistes Gerry Quinn et Phoenix Design Aid.

Avant tout, à titre personnel, je suis comme toujours profondément reconnaissant envers l'administrateur du PNUD Helen Clark, pour sa direction et sa vision, pour son engagement à la cause du développement humain et le soutien inébranlable qu'elle a apporté à nos travaux. Je remercie également toute l'équipe du BRDH de son investissement personnel dans la réalisation d'un rapport pour l'avancement du développement humain.



Selim Jahan

Directeur

Bureau du Rapport sur le développement humain

Sommaire du Rapport sur le développement humain 2016

Avant-propos

Remerciements

Présentation

CHAPITRE 1

Le développement humain : accomplissements, défis et espoirs

Ce que nous avons accompli

Les défis à surmonter

Nos espoirs

L'approche du développement humain et le Programme 2030

CHAPITRE 2

L'universalisme : des principes à la pratique

Sur la voie de l'universalisme

Au-delà des moyennes : les indices de développement humain

Regard sur les groupes défavorisés

Les privations dans le développement humain : un processus dynamique

Les obstacles à l'universalisme

Vaincre les obstacles

CHAPITRE 3

Atteindre tout le monde : problématiques d'analyse et d'évaluation

Quels aspects analyser

Vérifier si les progrès du développement humain atteignent tout le monde : quelles évaluations

CHAPITRE 4

Prendre soin des laissés pour compte : moyens d'action nationaux

Atteindre les laissés pour compte au moyen de politiques publiques universelles

Prendre des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers

Assurer la résilience du développement humain

Autonomiser les laissés pour compte

Conclusion

CHAPITRE 5

Transformer les institutions mondiales

Les difficultés structurelles des institutions mondiales

Les options de réforme institutionnelle

Conclusion

CHAPITRE 6

Le développement humain pour tous : l'avenir

Le développement humain pour tous : un programme d'action

Le développement humain pour tous : travail de fond futur

Conclusion

Notes

Références

ANNEXE STATISTIQUE

Guide de lecture

Tableaux statistiques

1. L'indice de développement humain et ses composants
2. L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2015
3. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités
4. L'indice de développement de genre
5. L'indice d'inégalité de genre
6. L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement
7. Tendances démographiques
8. Santé
9. Niveaux d'instruction
10. Revenu national et composition des ressources
11. Travail et emploi
12. Sécurité humaine
13. Intégration internationale
14. Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être
15. État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme

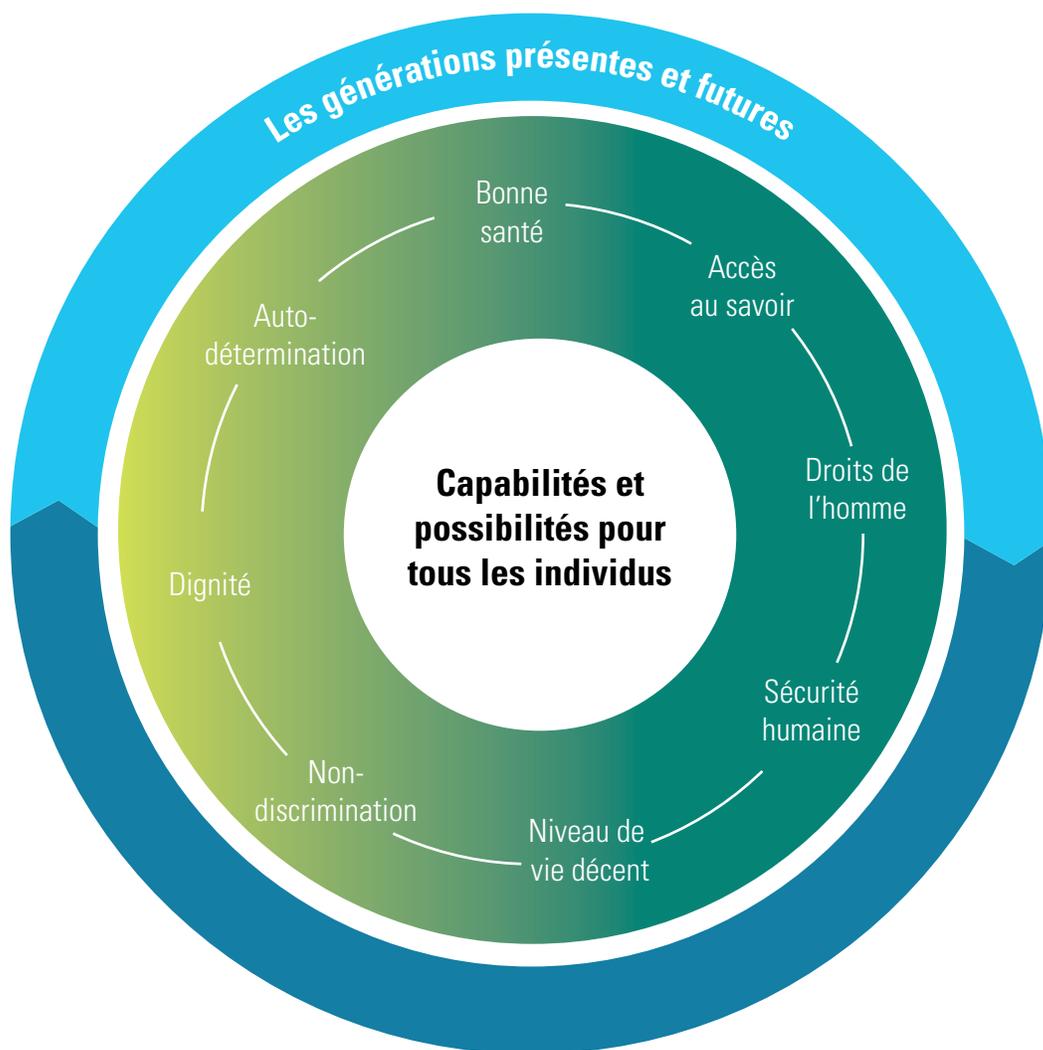
Tableaux de bord du développement humain

1. Écart entre les genres tout au long de la vie
2. Développement durable

Régions

Références statistiques

Infographie : Le développement humain pour tous





Présentation

Le développement humain pour tous

Le quart de siècle écoulé a vu le monde changer, et le paysage du développement avec lui. De nouveaux pays sont apparus et notre planète accueille aujourd'hui plus de 7 milliards de personnes, dont une sur quatre est jeune¹. Le scénario géopolitique a lui aussi changé : les pays en développement sont en train de devenir une force économique majeure et une grande puissance politique. La mondialisation a intégré les populations, les marchés et le travail ; la révolution numérique a transformé les vies humaines.

Le développement humain a fait d'impressionnants progrès en 25 ans. Nous vivons aujourd'hui plus longtemps, plus d'enfants sont scolarisés et plus de personnes ont accès à des services sociaux de base². Les engagements mondiaux à éliminer les privations humaines à l'horizon 2015, pris au début du siècle sous la forme de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement, ont renforcé cet élan.

Le développement humain n'a pourtant pas été homogène et les privations humaines persistent. Tous les groupes, toutes les communautés et toutes les sociétés n'ont pas bénéficié des avancées, qui ont parfois fait des laissés pour compte. Certaines populations sont parvenues à un niveau de développement humain de base, tandis que d'autres sont encore loin derrière. Le développement s'est aussi trouvé confronté à de nouveaux défis, des inégalités aux changements climatiques, des épidémies à la migration désespérée, des conflits à l'extrémisme violent.

Le Rapport sur le développement humain 2016 s'interroge sur les moyens de garantir le développement humain pour tous, aujourd'hui et demain (voir l'infographie 1 ci-contre). Il commence par un exposé des réussites, des défis et des espoirs pour le progrès humain, laissant entrevoir le projet de l'humanité. Cette vision fait fond sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015 par 193 États membres des Nations Unies, ainsi que sur les 17 objectifs de développement durable que le monde s'est engagé à réaliser³.

Le Rapport cherche à savoir qui sont les laissés pour compte du développement humain et pourquoi ils l'ont été. Il soutient qu'une simple cartographie de la nature et du lieu des privations

ne suffit pas pour garantir le développement humain pour tous. Certains aspects de l'approche et des perspectives d'évaluation du développement humain doivent être mis en exergue. Le Rapport recense également les politiques nationales et les grandes stratégies qui permettront à chaque être humain d'atteindre un niveau de développement humain de base et de pérenniser les acquis. Enfin, au sujet des défis structurels posés par le système mondial actuel, il présente des options de réformes institutionnelles.

Principaux messages

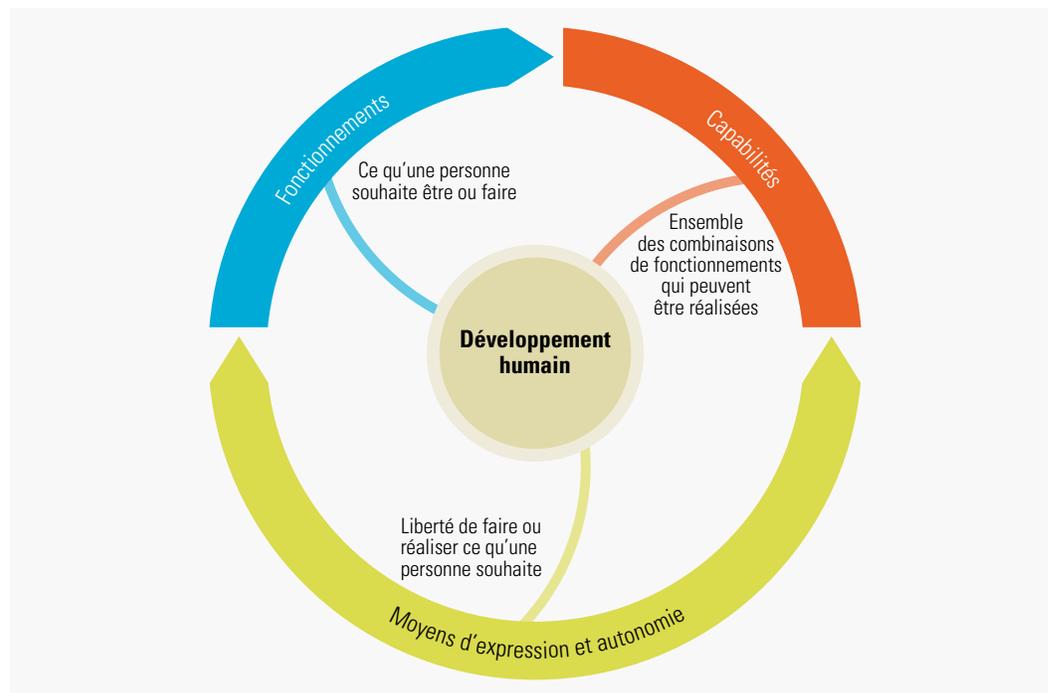
Les cinq messages fondamentaux du présent Rapport :

- L'universalisme est indispensable au développement humain, et le développement humain pour tous est à notre portée.
- Divers groupes de population continuent de manquer de l'essentiel et restent confrontés à des obstacles considérables.
- Le développement humain pour tous exige la réorientation d'un certain nombre de questions analytiques et d'angles d'évaluation.
- Des moyens d'action existent qui, s'ils étaient mis en œuvre, contribueraient à la réalisation du développement humain pour tous.
- Une gouvernance mondiale réformée, accompagnée d'un multilatéralisme plus équitable, aiderait à réaliser le développement humain pour tous.

L'universalisme est indispensable au développement humain, et le développement humain pour tous est à notre portée

FIGURE 1

Le cadre analytique du développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Le développement humain, c'est l'élargissement des libertés pour chaque être humain

Le développement humain, c'est l'élargissement des libertés pour tous afin que chaque être humain puisse choisir la vie qu'il souhaite mener. Ces libertés ont deux aspects fondamentaux : la liberté de bien-être, représentée par les fonctionnements et les capabilités, et la liberté des agents, représentée par l'expression et l'autonomie (figure 1).

- Les fonctionnements correspondent à ce qu'une personne souhaite être ou faire, par exemple être heureuse, adéquatement nourrie et en bonne santé, mais aussi avoir le respect de soi et participer à la vie de la communauté.
- Les capabilités sont les différents ensembles de fonctionnements (être et faire) qu'une personne peut réaliser.
- La liberté des agents se réfère à ce qu'une personne est libre de faire et de réaliser au regard d'objectifs ou de valeurs qui lui tiennent à cœur.

Ces deux types de libertés sont indispensables au développement humain.

ENCADRÉ 1

Le développement humain : une approche globale

Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun. Mais le développement humain est aussi l'objectif ; il est à la fois un processus et un résultat. Pour qu'il y ait développement humain, les individus doivent influencer sur les processus qui déterminent leur vie. Dans ce contexte, la croissance économique est un facteur important du développement humain mais elle n'en est pas la finalité.

La notion de développement humain fait référence au développement des individus par la création de capabilités humaines, au développement par les individus par leur participation active aux processus qui déterminent leur vie et au développement pour les individus par l'amélioration de leur vie. Elle transcende les approches traditionnelles du développement, notamment par les ressources humaines, les besoins essentiels et le bien-être humain.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Le développement humain se préoccupe de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse économique des pays

Le premier Rapport sur le développement humain, en 1990, présentait le développement humain comme une approche du développement centrée sur les personnes (encadré 1)⁴. L'approche du développement humain réorientait le discours sur le développement, l'éloignant de la quête de l'opulence matérielle, de la multiplication des revenus et de l'optimisation de la croissance pour le rapprocher de l'amélioration du bien-être humain, du développement des capacités et de l'élargissement des libertés. Il se préoccupait de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse économique des pays, changeant ainsi la perspective sur les résultats du développement (encadré 2).

ENCADRÉ 2

Mesurer le développement humain

L'Indice de développement humain (IDH) est un indice composite regroupant trois dimensions fondamentales du développement humain. L'espérance de vie à la naissance exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé. La durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation expriment la capacité à acquérir des connaissances. Le revenu national brut par habitant exprime la capacité à avoir un niveau de vie décent. L'IDH a une limite supérieure de 1,0.

Pour mesurer le développement humain de manière plus complète, le Rapport sur le développement humain présente quatre autres indices composites. L'IDH ajusté aux inégalités revoit l'IDH en fonction de l'étendue des inégalités. L'Indice de développement de genre compare les valeurs de l'IDH pour les femmes et pour les hommes. L'Indice d'inégalité de genre met en évidence l'autonomisation des femmes. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les aspects de la pauvreté autres que le revenu.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

L'approche du développement humain formait également le socle analytique de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement : les objectifs et cibles de développement convenus par 189 chefs d'État ou de gouvernement en 2000, pour réduire la pauvreté humaine à l'horizon 2015. Il a en outre éclairé et influencé le Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

Le développement humain pour tous est à notre portée

L'universalisme étant un principe fondamental du développement humain, celui-ci doit et peut être réalisé pour tous. Les signes dans ce sens sont encourageants.

En 2015, certains des défis qui semblaient colossaux 25 ans auparavant avaient été surmontés. Même si la population mondiale avait augmenté de deux milliards d'habitants (de 5,3 milliards en 1990 à 7,3 milliards en 2015), plus d'un milliard de personnes ne vivaient plus dans l'extrême pauvreté, 2,1 milliards avaient accédé à des installations sanitaires améliorées et plus de 2,6 millions à une source d'eau potable améliorée⁵.

Entre 1990 et 2015 la mortalité juvénile a diminué de plus de moitié, de 91 à 43 décès pour 1 000 naissances vivantes. L'incidence du VIH, du paludisme et de la tuberculose a diminué entre 2000 et 2015. La proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes, à l'échelle mondiale, est passée à 23 % en 2016, soit une augmentation de six points de pourcentage sur la décennie précédente. La perte nette mondiale de superficies forestières a diminué, de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions d'hectares par an durant la période de 2010 à 2015⁶.

Pourtant, en dépit de ces progrès remarquables, le monde reste confronté à de nombreux problèmes complexes de développement. Certains persistent (les privations), d'autres s'aggravent (les inégalités), d'autres encore surgissent (l'extrémisme violent). Certains sont mondiaux (les inégalités entre les hommes et les femmes), d'autres régionaux (les pénuries d'eau), d'autres encore sont locaux (les catastrophes naturelles). La plupart se renforcent mutuellement : les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire, l'urbanisation rapide marginalise les pauvres des villes. Quelle que soit leur portée, ces défis ont une incidence négative sur le bien-être des populations.

Malgré toutes ces difficultés, ce que l'humanité a accompli en 25 ans donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. En fait, certains des impressionnants résultats ont été obtenus dans des régions ou dans des domaines autrefois à

Ce que l'humanité a accompli en 25 ans donne lieu d'espérer que des changements fondamentaux sont possibles. En fait, certains des impressionnants résultats ont été obtenus dans des régions ou dans des domaines autrefois à la traîne

Il est impératif de combler les déficits de développement humain, mais veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances, l'est tout autant

la traîne. Dans le monde entier, les individus influent de plus en plus sur les processus qui déterminent leur vie. L'ingénuité et la créativité humaines ont amorcé des révolutions technologiques et les ont traduites en modes de travail, de pensée et de comportement.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font désormais partie intégrante de tout discours sur le développement. On ne saurait nier que, dans l'intention de trouver des solutions constructives à ces problèmes, un espace de débats et de dialogues s'ouvre lentement sur des sujets autrefois tabous : l'orientation sexuelle ; les discriminations à l'égard des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ; les mutilations génitales et l'excision féminines.

Le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le climat traduisent une prise de conscience grandissante des enjeux de la durabilité. Ils montrent également que, sous le gronde ment des débats et les impasses, un consensus mondial est en train de surgir autour d'un

grand nombre de défis mondiaux et des moyens d'assurer la durabilité du monde pour les générations futures.

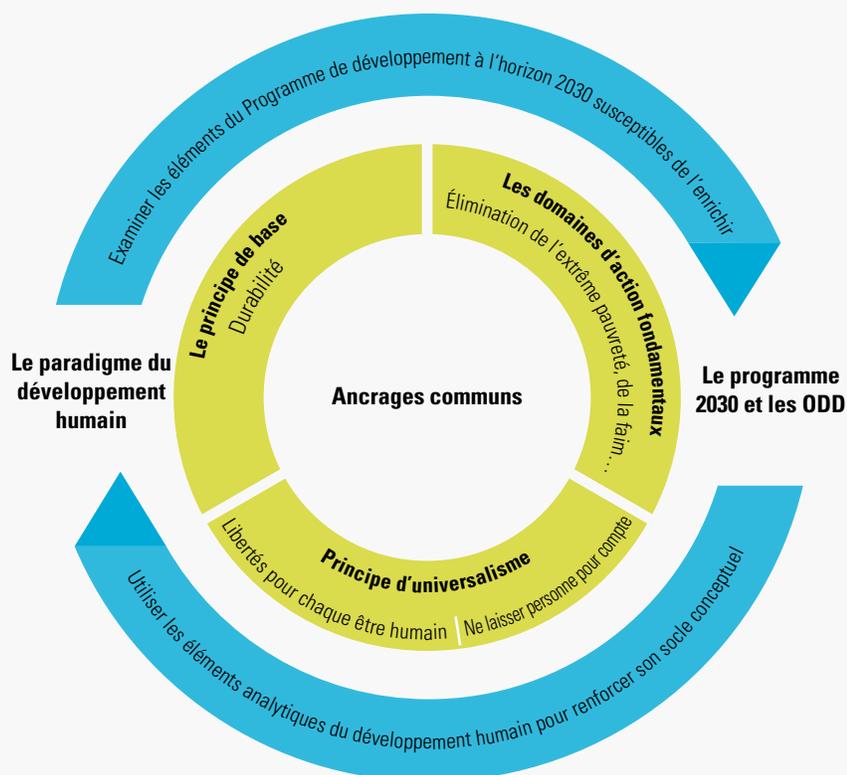
Toutes ces évolutions prometteuses donnent au monde l'espoir que les choses peuvent changer et que des transformations sont possibles. Il dispose de moins de 15 ans pour réaliser son programme et son ambition de ne laisser personne pour compte. Il est impératif de combler les déficits de développement humain, mais veiller à ce que les générations futures jouissent des mêmes, voire de meilleures chances, l'est tout autant.

La réalisation du Programme 2030 est une étape essentielle pour que chaque vie humaine puisse un jour réaliser son plein potentiel. En fait, le cadre du développement humain et le Programme 2030 ont trois liens analytiques en commun (figure 2) :

- Ils sont tous deux ancrés dans l'universalisme : l'approche du développement humain en mettant l'accent sur le renforcement

FIGURE 2

Les liens analytiques entre le cadre du développement humain et le Programme 2030



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

des libertés pour chaque être humain ; le Programme 2030 en se concentrant sur l'objectif de ne laisser personne pour compte.

- Ils ont tous deux les mêmes priorités fondamentales : éliminer l'extrême pauvreté, mettre un terme à la faim, réduire les inégalités, assurer l'égalité des sexes et ainsi de suite.
- Ils ont tous deux la durabilité comme principe directeur.

Les liens entre l'approche du développement humain, le Programme 2030 et les objectifs de développement durable se renforcent mutuellement de trois façons. Premièrement, le Programme 2030 peut voir quelles parties analytiques de l'approche du développement humain consolident son socle conceptuel. De même, l'approche du développement humain peut examiner les éléments du Programme 2030 susceptibles de l'enrichir.

Deuxièmement, les indicateurs des objectifs de développement durable peuvent utiliser les indicateurs du développement humain pour évaluer les avancées vers la réalisation des objectifs de développement durable. De même, l'approche du développement humain peut ajouter d'autres indicateurs à ceux des objectifs de développement et ainsi les compléter.

Troisièmement, les Rapports sur le développement humain peuvent être un outil de plaidoyer extrêmement puissant pour le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. À leur tour, les objectifs de développement durable peuvent être une bonne plateforme pour accroître la visibilité de l'approche du développement humain et des Rapports au cours des 14 prochaines années.

Pourtant, les privations graves abondent parmi divers groupes de population

Une personne sur neuf dans le monde souffre de la faim et une sur trois de malnutrition⁷. Chaque année, environ 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans, soit une toutes les deux secondes⁸. Dans le monde entier, 18 000 personnes meurent chaque jour des effets de la pollution atmosphérique⁹. Le VIH infecte

2 millions de personnes par an¹⁰. En moyenne, chaque minute, 24 personnes sont déplacées¹¹.

Ces privations graves sont courantes pour divers groupes. Les femmes et les filles, les minorités ethniques, les populations indigènes, les personnes handicapées, les migrants, sont tous victimes de privations dans les dimensions fondamentales du développement humain.

Dans toutes les régions, les femmes ont une plus grande espérance de vie que les hommes. Dans la plupart des régions, la durée attendue de scolarisation des filles est comparable à celle des garçons. Pourtant, dans toutes les régions, l'indice de développement humain (IDH) des femmes est, en moyenne, inférieur à celui des hommes. La plus grande différence est constatée en Asie du Sud, où l'IDH des femmes est inférieur de 20 % à celui des hommes.

Les inégalités peuvent être collectives, comme au Népal. Les brahmanes et les chhétris enregistrent l'IDH le plus élevé (0,538), suivis par les janajatis (0,482), les dalits (0,434) et les musulmans (0,422). Les plus grandes inégalités, constatées au niveau de l'éducation, ont des effets prononcés et de longue durée sur les capacités¹².

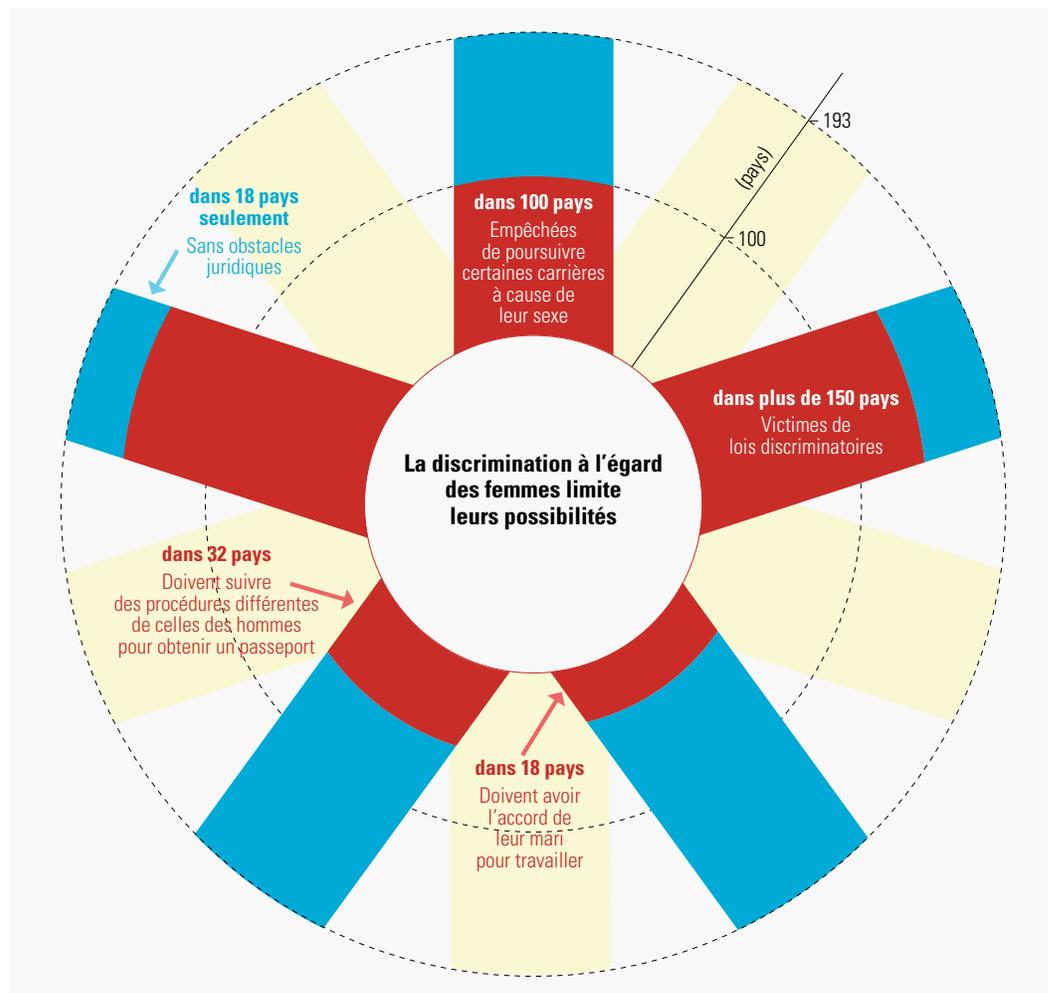
Pour divers groupes, la persistance des déficits de développement humain de base s'explique souvent par les discriminations. La discrimination à l'égard des femmes limite les possibilités qui leur sont ouvertes et amoindrit leurs résultats. De nombreuses sociétés désavantagent les femmes en ce qui concerne l'accès aux actifs productifs, notamment les droits fonciers et les droits de propriété (figure 3). Aussi, 10 à 20 % seulement des propriétaires fonciers des pays développés sont des femmes¹³.

Les minorités ethniques et d'autres groupes sont souvent exclus de l'enseignement, de l'emploi et des fonctions administratives et politiques, une cause de pauvreté et de vulnérabilité accrue à la criminalité, notamment à la traite des êtres humains. En 2012, 51 % des minorités ethniques du Viet Nam vivaient dans la pauvreté multidimensionnelle, par rapport à 16,5 % seulement des ethnies majoritaires (Kinh ou Hoa)¹⁴.

Plus de 370 millions d'autochtones autodéclarés dans 70 pays sont eux aussi victimes de discriminations et d'exclusion, qu'il s'agisse du cadre juridique, de l'accès à l'éducation dans leur propre langue ou de

FIGURE 3

Les discriminations à l'égard des femmes limitent leurs possibilités



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain 2016.

Les privations humaines sont également dynamiques. Dépasser le seuil de développement humain faible n'est pas nécessairement une garantie que les populations seront protégées des menaces naissantes et futures

l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts et aux droits de propriété intellectuelle¹⁵.

Le nombre de personnes vivant avec une certaine forme de handicap est estimé à plus d'un milliard. Comptant parmi les plus marginalisées dans la majorité des sociétés, elles sont confrontées à la stigmatisation, aux discriminations et à des environnements physiques et virtuels inaccessibles¹⁶.

244 millions de personnes vivent actuellement en dehors de leur pays natal¹⁷. Un grand nombre sont des réfugiés économiques qui espèrent mieux gagner leur vie et envoyer de l'argent dans leur pays d'origine. De nombreux migrants, cependant, notamment les 65 millions de personnes en situation de déplacement forcé dans le monde, sont

confrontés à des situations extrêmes. Ils manquent d'emplois, de revenus et d'accès aux soins de santé et aux services sociaux en dehors de l'assistance humanitaire d'urgence. Ils connaissent souvent le harcèlement, l'animosité et la violence dans leur pays d'accueil.

Les privations humaines sont également dynamiques. Dépasser le seuil de développement humain faible n'est pas nécessairement une garantie que les populations seront protégées des menaces naissantes et futures. Même lorsque les individus ont davantage de choix qu'auparavant, la sécurité de ces choix peut être menacée.

Les épidémies, la violence, les changements climatiques et les catastrophes naturelles peuvent rapidement compromettre les avancées

de ceux qui sont sortis de la pauvreté. Ils peuvent aussi créer de nouvelles privations. Des millions de personnes dans le monde sont exposées aux catastrophes naturelles, aux sécheresses et aux insécurités alimentaires connexes, du fait qu'elles vivent sur des terres dégradées.

Les privations des générations actuelles peuvent être transmises à la génération suivante. L'éducation, la santé et les revenus des parents peuvent avoir des effets considérables sur les chances ouvertes à leurs enfants.

Des obstacles considérables au développement humain persistent

Les groupes qui restent défavorisés sont peut-être les plus difficiles à atteindre, sur le plan géographique mais aussi politique, social et économique. Surmonter les obstacles peut demander des ressources financières et une

aide au développement accrues, des avancées continues en technologie et de meilleures données pour le suivi et l'évaluation.

Certains obstacles sont toutefois profondément enracinés dans les identités et les relations sociales et politiques : la violence manifeste, les lois discriminatoires, les normes sociales qui excluent, les déséquilibres dans la participation politique et la répartition inégale des chances. Pour les surmonter, l'empathie, la tolérance et l'engagement moral à la justice et à la durabilité mondiale devront être mis au cœur des choix individuels et collectifs. Les individus devraient se considérer comme faisant partie d'un ensemble mondial cohésif plutôt que d'une carte fragmentée de groupes et intérêts rivaux.

Pour avancer vers le développement humain universel, nous devons prendre conscience des moteurs et de la dynamique de la marginalisation des groupes, qui varient inévitablement d'un pays et d'une région à

Le développement humain universel est possible en pratique, mais il faut commencer par vaincre les principaux obstacles et formes d'exclusion

FIGURE 4

Obstacles à l'universalisme



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les inégalités de revenu influent sur les inégalités dans d'autres aspects du bien-être et inversement

l'autre. Nous devons aussi les comprendre. Le développement humain universel est possible en pratique, mais il faut commencer par vaincre les principaux obstacles et formes d'exclusion (figure 4).

Intentionnelle ou non, l'exclusion peut avoir les mêmes résultats : certains seront plus défavorisés que d'autres et tous n'auront pas les mêmes chances de réaliser leur plein potentiel. Les inégalités entre les groupes traduisent des divisions qui sont socialement construites et entretenues parce qu'elles créent une base pour un accès inégal à des résultats prisés et des ressources peu abondantes. Les dimensions et les mécanismes de l'exclusion sont eux aussi dynamiques, tout comme le sont les caractéristiques sur lesquelles les groupes fondent l'exclusion.

Les institutions judiciaires et politiques peuvent être utilisées à bon ou mauvais escient pour perpétuer les divisions entre les groupes. Cas extrême : les droits des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées dans les 73 pays et cinq territoires où la loi interdit les actes sexuels entre personnes du même sexe¹⁸. Dans d'autres cas, les lois sont discriminatoires parce qu'elles empêchent certains groupes d'accéder aux services ou aux possibilités.

Certaines normes sociales peuvent favoriser la coexistence harmonieuse d'êtres humains au sein de sociétés, tandis que d'autres peuvent être discriminatoires, préjudiciables et exclure. Les normes sociales de nombreux pays limitent les choix et les possibilités ouverts aux femmes et aux filles, qui ont généralement à leur charge plus de trois quarts des travaux ménagers non rémunérés¹⁹. La présence de femmes peut aussi être découragée dans les cafés ou les restaurants et, dans certains cas, il est tabou pour les femmes de se déplacer en public sans être accompagnées par un homme²⁰.

Le mécanisme d'exclusion le plus direct est sans doute la violence. Elles peuvent être motivées par la consolidation du pouvoir politique, la protection du bien-être des élites, le contrôle de la distribution des ressources, la saisie de territoires et de ressources et la promotion d'idéologies fondées sur la suprématie d'une identité et d'un ensemble de valeurs.

Un pour cent de la population mondiale détient 46 % de la richesse du monde²¹. Les inégalités de revenu influent sur les inégalités dans d'autres aspects du bien-être et inversement. Étant donné les inégalités actuelles, les groupes exclus se trouvent en position de faiblesse pour amorcer la transformation des institutions. Manquant d'« agence » et de moyens d'expression, ils manquent aussi de poids pour influencer les politiques et les lois par les voies traditionnelles.

À l'heure où l'action et la collaboration mondiales sont impératives, les identités individuelles se resserrent. Les mouvements politiques et sociaux liés à l'identité, qu'ils soient nationalistes ou ethnopolitiques, semblent gagner en force. Le Brexit est l'un des exemples les plus récents d'un repli vers le nationalisme d'individus qui se sentent aliénés dans un monde en mutation.

L'intolérance des autres sous toutes ses formes – juridique, sociale ou répressive – est l'antithèse du développement humain et des principes de l'universalisme.

Le développement humain pour tous exige la réorientation de certaines questions analytiques

Le développement humain concerne l'élargissement des choix qui déterminent qui nous sommes et ce que nous faisons. Plusieurs facteurs sous-tendent ces choix : le large éventail d'options parmi lesquelles nous devons choisir, c'est-à-dire nos capacités ; les contraintes sociales et cognitives, ainsi que les normes et les influences sociales qui déterminent nos valeurs et nos choix ; notre propre autonomisation et la fonction d'agent que nous exerçons, individuellement ou au sein d'un groupe, pour déterminer nos options et nos possibilités ; les mécanismes qui existent pour résoudre les revendications concurrentes de manière équitable et propice à la réalisation du potentiel humain.

L'approche du développement humain fournit un moyen d'articulation systématique de ces idées ; elle peut être particulièrement puissante pour faire la lumière sur les influences réciproques de facteurs pouvant entrer en jeu et

désavantager les individus et les groupes dans différents contextes.

Les droits de l'homme sont le fondement du développement humain. Ils offrent un prisme utile pour l'analyse du développement humain. Les créanciers de l'obligation soutiennent et favorisent le développement humain ; ils sont responsables des échecs du système social en matière de développement humain. Cette approche, en plus d'aller au-delà des exigences minimales du développement humain, peut également servir d'outil puissant pour trouver des solutions.

La notion de sécurité humaine devrait mettre l'accent sur la connaissance approfondie des menaces, des risques et des crises pour une action qui combine les approches du développement humain et de la sécurité humaine. Il faut pour cela trouver un équilibre entre la riposte aux menaces mondiales, consécutive aux chocs, et la promotion d'une culture de prévention.

Les moyens d'expression et l'autonomie, dans le cadre de la liberté des agents et de la liberté de bien-être, font partie intégrante du développement humain. La possibilité de délibérer, de participer aux débats publics et d'agir pour influencer le cours de notre vie et notre environnement, sont autant d'aspects fondamentaux du développement humain pour tous. L'approche du développement humain est restée principalement axée sur la liberté de bien-être. Au fur et à mesure des progrès dans ce sens, il est devenu de plus en plus important de mettre l'accent sur la liberté des agents.

Le développement humain concerne la promotion non seulement des libertés des individus, mais aussi des libertés des groupes ou des collectivités. Pour les individus les plus marginalisés et les plus démunis, la fonction d'agent collective peut être beaucoup plus efficace que la fonction d'agent individuelle. Un individu a peu de chances d'aller très loin seul et le pouvoir n'est possible que par l'action collective.

L'identité influence la fonction d'agent et l'autonomie. Les individus sont libres de choisir leur identité ; une liberté importante qu'il faut reconnaître, apprécier et défendre. Chaque individu mérite de disposer d'options et de pouvoir choisir les identités auxquelles il est attaché. La reconnaissance et le respect de

ces options est indispensable à la coexistence pacifique dans des sociétés multi-ethniques et multiculturelles.

Trois problèmes d'identité ont des conséquences pour le développement humain universel. Premièrement, l'espace disponible pour des identités multiples est plus limité pour les personnes marginalisées, qui n'ont pas toujours la liberté de choisir l'identité à laquelle elles sont attachées. Deuxièmement, l'insistance sur une seule identité irréfutable et le refus de raisonnement et de choix d'identités peuvent aboutir à l'extrémisme et à la violence, menaçant ainsi le développement humain. Troisièmement, différents groupes identitaires se disputent un pouvoir et des ressources économiques et politiques limités ; les groupes défavorisés et marginalisés sont perdants. Dans la plupart des cas, les valeurs et les normes de la société vont à l'encontre des besoins des plus défavorisés ; les préférences sont souvent formées par des traditions sociales de privilège et de subordination. Cependant, changer les valeurs et les normes peut transformer ce parti pris.

Les libertés sont interdépendantes et cette interdépendance peut les renforcer. Par exemple, un travailleur ou une travailleuse qui exerce le droit de rendre l'espace de travail plus vert peut contribuer à la liberté de ses collègues de respirer un air propre. La liberté de l'un peut toutefois empiéter sur celle des autres. Une personne riche est libre de construire une maison à plusieurs étages qui pourrait priver un voisin pauvre de lumière et d'espace.

Si la limitation de la liberté d'autrui n'est pas forcément une conséquence intentionnelle de l'exercice de sa propre liberté, certaines actions dans ce sens sont délibérées. Des groupes riches et puissants peuvent tenter de réduire la liberté d'autres groupes. Cela se traduit dans la tendance à privilégier les riches dans les options de politique dans de nombreuses économies, dans la manière dont le système juridique est construit et dans le mode de fonctionnement des institutions. Toutes les sociétés doivent faire des compromis et, à l'issue d'un débat raisonné, établir les principes selon lesquels les problèmes seront réglés, de manière dynamique, au fur et à mesure qu'ils évoluent, pour une société plus juste.

Les moyens d'expression et l'autonomie, dans le cadre de la liberté des agents et de la liberté de bien-être, font partie intégrante du développement humain

Le développement durable est une question de justice sociale

Le développement durable est une question de justice sociale. Il concerne l'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire les libertés des générations futures et des générations actuelles. Ainsi, l'approche du développement humain considère la durabilité comme une question d'équité distributionnelle, au sein des générations et d'une génération à l'autre.

Atteindre tout le monde grâce à des angles d'analyse spécifiques

Les professionnels du développement sont d'accord en principe : permettre à tous de bénéficier des progrès du développement humain exige des données ventilées selon certaines caractéristiques, comme la région, le sexe, le milieu (rural-urbain), le statut socioéconomique, la race et l'ethnicité. Ils sont moins clairs en ce qui concerne les moyens de garantir la disponibilité de ces données. Il peut être difficile d'établir quelles ventilations révéleront les inégalités dans certaines dimensions sans posséder déjà une certaine connaissance des processus d'exclusion et de marginalisation de la société. Qui plus est, les sensibilités politiques, sociales et culturelles peuvent occulter les exclusions et les privations.

La ventilation des données par sexe est indispensable à l'analyse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. C'est pour cette raison précise que le Programme 2030, en particulier l'objectif de développement durable 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, est axé sur des cibles qui faciliteraient la ventilation des données par sexe.

Même si la liberté des agents fait partie intégrante du développement humain, le cadre du développement humain a, jusqu'à présent, été davantage centré sur le bien-être. L'IDH en est témoin. Cependant, la liberté des agents est foncièrement plus difficile à mesurer que le bien-être.

Le rapport entre la liberté de bien-être et la liberté des agents est généralement positif. Il étaye la notion que les deux aspects du développement humain sont complémentaires l'un de l'autre mais ne sont pas parfaitement corrélés. Autrement dit, les sociétés peuvent

avoir atteint des moyennes élevées de capacités ou de bien-être sans qu'il en soit de même pour la liberté des agents (moyens d'expression et autonomie).

D'autres mesures du bien-être humain, comme l'Indice de progrès social²², l'Indice mondial du bonheur²³ et l'Indicateur du vivre mieux²⁴ peuvent indiquer si le bien-être est à la portée de tous. Certains pays utilisent aussi des mesures subjectives du bien-être ou du bonheur, dont l'indice de bonheur national brut au Bhoutan²⁵.

Le développement humain pour tous demanderait également la compilation et la présentation des données sous des angles nouveaux, notamment des données en temps réel et des tableaux de bord. Ces derniers, à codage couleur, peuvent indiquer les niveaux et la progression des divers indicateurs de développement. Ils peuvent ainsi être efficaces pour évaluer le bien-être humain. Un processus participatif faisant intervenir davantage de personnes pour produire et diffuser l'information au moyen des technologies nouvelles serait également requis.

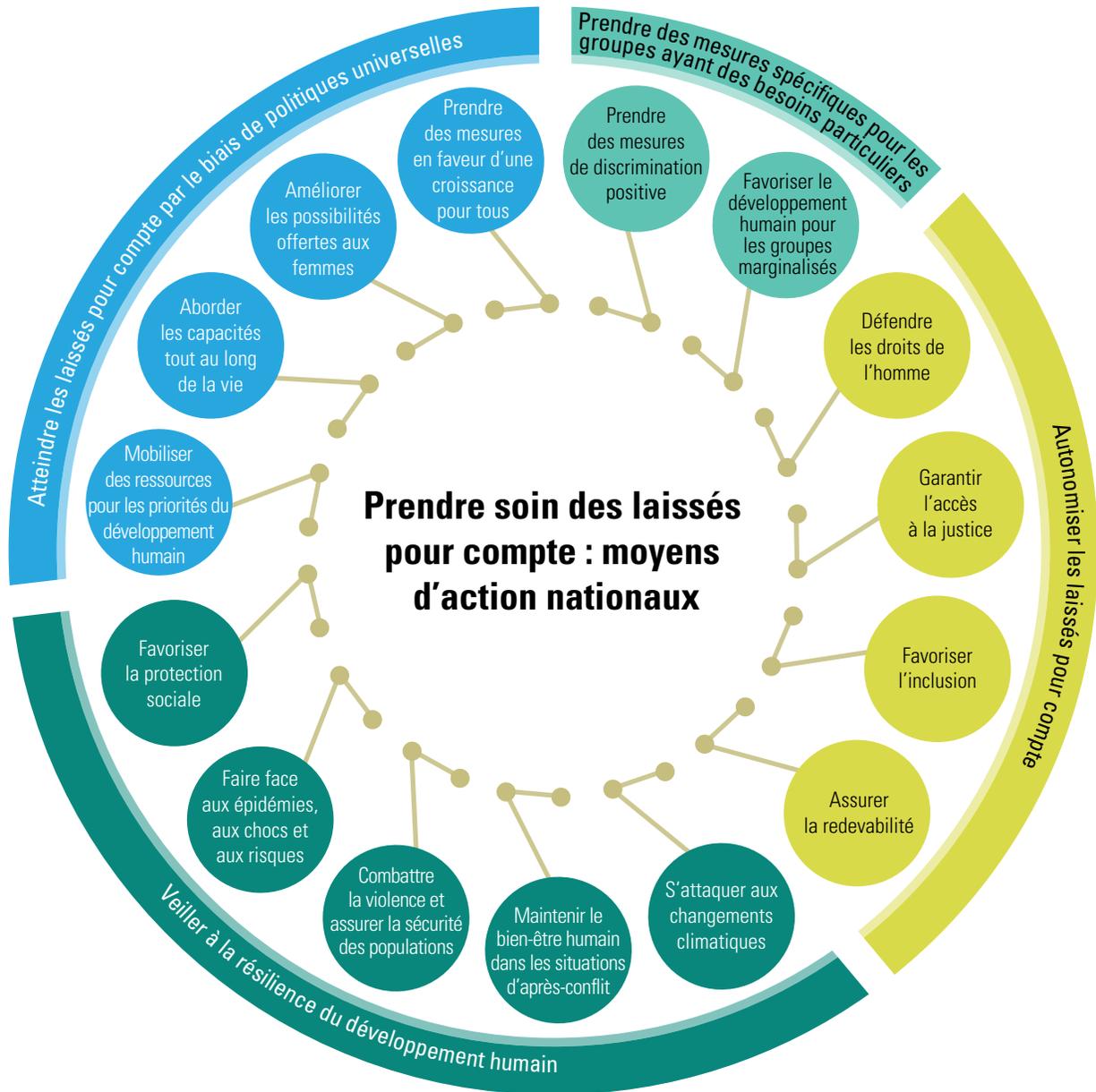
En 2013, le Groupe de haut niveau sur le développement durable, mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies, demandait une révolution des données pour le développement durable, en lançant une nouvelle initiative internationale visant l'amélioration de la qualité de l'information et des statistiques à la disposition des citoyens et des citoyennes²⁶. Le terme « mégadonnées » (Big Data) désigne l'important volume de données, structurées et non structurées, collectées par diverses organisations au moyen de technologies nouvelles, qui peuvent apporter de nouveaux éclairages sur les données et les statistiques traditionnelles.

Principaux moyens d'action

Une approche nationale sur quatre fronts peut garantir que le développement humain atteindra tout le monde (figure 5). Premièrement, atteindre les laissés pour compte exige des politiques universelles, mais cet universalisme est difficile en pratique. Par exemple, un pays peut s'engager à des soins de santé universels, mais des difficultés d'ordre géographique peuvent rendre impossible

FIGURE 5

Des politiques nationales pour prendre soin des laissés pour compte : une stratégie en quatre volets



l'accès aux centres de soins. Les politiques en matière de développement humain universel doivent donc être réorientées afin d'atteindre ces populations laissées pour compte.

Deuxièmement, même avec des politiques publiques réorientées dans le sens de l'universalisme, certains groupes d'individus ont des besoins spéciaux qui ne seront pas satisfaits. Leurs situations demandent des mesures et une attention particulières. Par exemple, les personnes handicapées ont besoin de mesures spéciales pour garantir leur mobilité, leur participation et leur accès au travail.

Troisièmement, un développement humain réalisé n'est pas forcément maintenu. Les progrès du développement humain peuvent être freinés, voire inversés, par les chocs et les

vulnérabilités. Les conséquences sont alors ressenties par ceux qui viennent à peine de dépasser le seuil du développement humain de base et ceux qui n'ont pas encore atteint ce niveau. Le développement humain devra donc être résilient.

Quatrièmement, les laissés pour compte devront être autonomisés afin que, en cas d'échec des politiques et des acteurs concernés, ils puissent se faire entendre, revendiquer leurs droits et recourir aux mécanismes de réparation.

Dans un monde globalisé, les politiques nationales en faveur du développement humain universel doivent être accompagnées d'un système mondial qui soit équitable et qui enrichisse le développement humain.

Atteindre les laissés pour compte par le biais de politiques universelles

Une réorientation appropriée des politiques universelles peut réduire les déficits de développement humain parmi les laissés pour compte. Il est alors essentiel de prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous, d'améliorer les chances offertes aux femmes, de travailler sur les capacités tout au long de la vie et de mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain.

Prendre des mesures en faveur d'une croissance pour tous

Pour que le développement humain atteigne chacun et chacune, la croissance doit être pour tous et reposer sur quatre piliers qui se soutiennent mutuellement : la formulation d'une stratégie de croissance par l'emploi ; le renforcement de l'inclusion financière ; l'investissement dans les priorités du développement humain ; les interventions multidimensionnelles à fort impact (stratégies gagnant-gagnant).

Une stratégie de croissance par l'emploi chercherait essentiellement à faire tomber les obstacles au développement par l'emploi ; à créer et appliquer un cadre réglementaire favorable pour s'attaquer au travail informel ; à consolider les liens entre les grandes sociétés et les petites et moyennes entreprises ; à se concentrer sur

les secteurs où les populations pauvres vivent et travaillent, en particulier les zones rurales ; à rectifier la distribution des capitaux et de la main-d'œuvre dans les dépenses publiques afin de créer des emplois.

Plusieurs mesures peuvent améliorer l'inclusion financière des populations pauvres, comme l'élargissement des services bancaires aux groupes défavorisés et marginalisés, la mise en place de procédures simples et l'exploitation de la technologie pour favoriser l'inclusion financière. En Afrique subsaharienne, 12 % des adultes possèdent des comptes bancaires mobiles, contre 2 % à l'échelle mondiale²⁷.

Les investissements axés sur les priorités du développement humain peuvent fournir des services et des infrastructures à bas prix mais de haute qualité aux groupes défavorisés et marginalisés.

Pour être facilement accessibles aux pauvres, les services doivent être à bas prix et adaptables aux pratiques culturelles. Au Nicaragua, des échographes à bas prix, qui peuvent être transportés à bicyclette, facilitent le suivi des grossesses²⁸. La présence de médecins de sexe masculin uniquement dans les centres de soins de santé maternelle et infantile ferait obstacle à la fréquentation des centres par les femmes et les filles.

Pour que le développement humain atteigne chacun et chacune, la croissance doit être pour tous

Certains investissements prioritaires dans le développement humain ont des effets profonds et multiples. Les programmes de repas scolaires, par exemple, présentent plusieurs avantages : la protection sociale, en aidant les familles à éduquer les enfants et à protéger leur sécurité alimentaire en temps de crise ; la nutrition, parce que les repas scolaires sont souvent le seul repas régulier et nourrissant dans les pays pauvres ; et une forte incitation à scolariser les enfants. Les données en provenance d'Afrique du Sud, du Botswana, de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Mali, de la Namibie et du Nigéria témoignent de ces avantages²⁹.

Les infrastructures rurales, en particulier les routes et l'électricité, sont un autre exemple. La construction de routes rurales réduit le coût des transports, relie les agriculteurs aux marchés, permet aux travailleurs de circuler plus librement et facilite l'accès aux écoles et aux centres de santé. L'électrification dans les communautés rurales du Guatemala et d'Afrique du Sud a contribué à accroître le taux d'emploi des groupes marginalisés³⁰.

La redistribution des actifs peut elle aussi intégrer les laissés pour compte dans le processus de croissance. Le capital humain est un actif, et les différences de niveau d'instruction empêchent les pauvres de participer au processus de croissance à forte productivité. La démocratisation de l'enseignement, en particulier de l'enseignement tertiaire, profiterait aux individus issus des milieux les plus pauvres.

De même, les actions à l'échelle locale pourraient avoir des incidences multiples sur le développement. Les administrations locales suffisamment autonomes pour formuler et mettre en œuvre des plans de développement local peuvent traduire les aspirations des communautés locales. La décentralisation fiscale peut également leur donner le pouvoir de percevoir elles-mêmes des recettes et de moins dépendre des subventions du gouvernement. Cependant, si l'approche locale vise à assurer le développement humain des laissés pour compte, la participation de la population et de plus grandes capacités administratives locales seront également nécessaires.

Améliorer les possibilités offertes aux femmes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Parce que la moitié de l'humanité ne bénéficie pas des résultats du développement humain, il n'est pas universel.

L'investissement dans les filles et les femmes est porteur d'avantages multidimensionnels. Par exemple, si toutes les filles des pays en développement terminaient leurs études secondaires, la mortalité juvénile serait réduite de moitié³¹. Les femmes ont également besoin de soutien pour suivre des études supérieures, notamment dans les filières porteuses d'emplois de haut niveau que sont les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

Les femmes doivent en outre concilier le travail rémunéré hors du foyer et les travaux non rémunérés au sein du foyer, équilibrer leurs rôles productif et reproductif. L'aménagement des horaires de travail et l'élargissement des options d'accueil, y compris les garderies, les programmes d'activités extrascolaires, les foyers pour personnes âgées et les centres de soin à long terme, peuvent accroître les choix ouverts aux femmes.

La mise en place d'un cadre juridique qui fasse tomber les obstacles à la propriété foncière, essentielle en particulier dans l'agriculture, compte parmi les mesures pouvant encourager l'entreprenariat chez les femmes. Par conséquent, les politiques, la législation et l'administration foncières doivent être modifiées pour répondre aux besoins des femmes, et les nouvelles règles doivent être mises en application.

Le plafond de verre, bien que fissuré en maints endroits, est loin d'être brisé. La représentation des femmes peut être améliorée dans les secteurs public et privé par des politiques de sélection et de recrutement, ainsi que par des mesures incitatives de rétention. Les critères de promotion aux postes de cadres supérieurs devraient être identiques pour les hommes et les femmes, fondés sur le principe « à travail égal, salaire égal ». Le mentorat et le tutorat peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple, en utilisant des cadres supérieurs féminins comme modèles.

Parce que la moitié de l'humanité ne bénéficie pas des résultats du développement humain, il n'est pas universel

Développer les capacités tout au long de la vie

Pour que le développement humain atteigne les laissés pour compte, les capacités doivent être renforcées tout au long de la vie, compte tenu des diverses vulnérabilités des individus à différents âges.

Un développement humain durable est plus probable si tous les enfants peuvent acquérir les compétences qui correspondent aux possibilités ouvertes aux jeunes qui entrent dans la vie active. On se préoccupe, à raison, de veiller à ce que tous les enfants du monde achèvent une scolarité complète, y compris un cycle préscolaire. La Banque mondiale constate que chaque dollar consacré à l'enseignement préscolaire rapporte entre 6 et 17 dollars des États-Unis de bénéfices publics, par le biais de travailleurs en meilleure santé et plus productifs³². Le système éducatif du Ghana compte désormais deux années d'enseignement préscolaire. La Chine envisage la mise en place de structures d'accueil préscolaire pour tous les enfants³³.

L'autonomisation des jeunes demande des actions dans les domaines politique et économique. Dans le domaine politique, au moins 30 pays ont en place une forme de structure parlementaire pour les mineurs, à l'échelle nationale ou dans les villes, les villages ou les établissements scolaires³⁴. Ainsi, les opinions des jeunes, exprimées par les biais de diverses formes de participation (rôles consultatifs parrainés par l'État, parlements et

tables rondes des jeunes) sont intégrées dans le processus d'élaboration de politiques.

Dans le domaine économique, il s'agit de créer de nouveaux débouchés pour les jeunes et de les préparer aux compétences requises pour tirer parti de ces débouchés. À l'horizon 2020, plus d'un tiers des compétences qui sont importantes dans le monde du travail actuel auront changé³⁵. L'acquisition de compétences pour le 21^e siècle doit, dès lors, faire partie de l'apprentissage tout au long de la vie des quatre C : pensée critique, collaboration, création et communication (figure 6).

Pour les personnes âgées et infirmes, il convient avant tout de mettre en place une combinaison de services publics et privés de soins, de renforcer leur protection sociale par le biais de régimes sociaux de pensions minimales non contributifs (comme au Brésil)³⁶ et de créer des possibilités de contribution professionnelle dans certains domaines, comme l'enseignement aux enfants, les services à la personne et le bénévolat.

Mobiliser des ressources pour les priorités du développement humain

Plusieurs options de mobilisation de ressources pour les priorités du développement humain sont possibles, de la création d'une marge de manœuvre budgétaire à l'utilisation du financement de l'action climatique, de la réduction des subventions dont les pauvres ne bénéficient pas à l'utilisation efficiente des ressources.

Plusieurs options de mobilisation de ressources pour les priorités du développement humain sont possibles, de la création d'une marge de manœuvre budgétaire à l'utilisation du financement de l'action climatique, de la réduction des subventions dont les pauvres ne bénéficient pas à l'utilisation efficiente des ressources

FIGURE 6

Les besoins de compétences du 21^e siècle

Modes de pensée	Outils de travail	Modes de travail	Compétences pour vivre dans le monde
<ul style="list-style-type: none"> Créativité Pensée critique Résolution de problèmes Prise de décisions Apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Technologies de l'information et de la communication (TIC) Compétences informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Communication Collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Citoyenneté Vie et carrière Responsabilité personnelle et sociale

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain 2016.

La marge de manœuvre budgétaire repose sur quatre piliers : l'aide publique au développement, les revenus intérieurs, le financement du déficit (par l'emprunt intérieur et à l'étranger) et les variations au niveau de l'efficacité et des priorités de dépense. Le choix de pilier à utiliser pour accroître ou reconstruire la marge de manœuvre budgétaire dépend principalement des caractéristiques des pays. En 2009, le Ghana a envisagé d'améliorer l'efficacité de la perception des impôts afin d'accroître le budget de la santé, même si la part du budget public total allouée à la santé restait stable³⁷.

Consolidés et rationalisés, les envois de fonds pourraient être une source de financement des priorités du développement humain. Des banques de transfert de fonds peuvent être créées dans les pays où les flux sont importants, par exemple au Bangladesh, en Jordanie et aux Philippines. Des mécanismes de transferts de fonds légaux, faciles et transparents peuvent être mis en place en concertation avec les pays hôtes.

Dans les pays les moins développés, où les taux d'émissions sont faibles, le financement de l'action climatique peut multiplier les moyens d'existence résilients face aux changements climatiques, améliorer les systèmes d'eau et d'assainissement et assurer la sécurité alimentaire. Ces investissements vont au-delà des programmes d'adaptation au climat au sens étroit et cherchent plutôt à réaliser le développement humain en renforçant la résilience des économies et des sociétés face aux changements climatiques.

En mettant un terme aux subventions destinées aux combustibles fossiles, des ressources peuvent être libérées pour le développement humain. Par ailleurs, une utilisation efficace des ressources est synonyme de production de ressources supplémentaires. Par exemple, la télémédecine peut dispenser les meilleurs conseils médicaux et les meilleures options de traitement aux patients où qu'ils soient, et réduire ainsi le coût de la prestation de service.

Prendre des mesures pour les groupes ayant des besoins particuliers

Parce que certains groupes sociaux (minorités ethniques, populations autochtones, personnes handicapées) sont victimes de discriminations systématiques, et donc laissés pour compte, des mesures particulières sont nécessaires pour qu'ils puissent prétendre à un développement humain équitable.

Utiliser la discrimination positive

La discrimination positive a été importante pour redresser les disparités historiques et persistantes entre les groupes, ainsi que les discriminations entre les groupes. Elle peut prendre la forme de quotas d'inscriptions des minorités ethniques dans l'enseignement tertiaire ou de traitements préférentiels des entrepreneurs de sexe féminin pour les crédits subventionnés du système bancaire.

La discrimination positive a transformé la représentation des femmes au sein des parlements. À la suite de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing lors de la

quatrième Conférence mondiale des Nations Unies en 1995, quelques pays ont adopté des quotas afin d'accroître la proportion de sièges occupés par des femmes. Ces mesures ont encouragé les femmes à se présenter aux élections et à remporter des sièges. Le Rwanda, où les femmes occupent 64 % des sièges de la Chambre des députés, est un exemple admirable³⁸.

Favoriser le développement humain pour les groupes marginalisés

Malgré la grande diversité d'identités et de besoins, les groupes marginalisés, à savoir les minorités ethniques ; les populations autochtones ; les personnes handicapées ; les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ; et les personnes vivant avec le VIH/sida, sont souvent confrontés aux mêmes obstacles, notamment aux discriminations, à la stigmatisation sociale et au risque de maltraitance. Chaque groupe

Les groupes marginalisés sont souvent confrontés aux mêmes obstacles, notamment aux discriminations. Chaque groupe a cependant des besoins particuliers et ne pourra bénéficier du développement humain qu'à condition qu'ils soient satisfaits

a cependant des besoins particuliers et ne pourra bénéficier du développement humain qu'à condition qu'ils soient satisfaits.

Pour certains groupes vulnérables (par exemple, les minorités ethniques ou les personnes handicapées), le droit à la non-discrimination et d'autres droits sont garantis dans la constitution et la législation. De même, des dispositions spéciales sont parfois en place pour les populations autochtones (comme au Canada et en Nouvelle-Zélande)³⁹. Pourtant, dans de nombreux cas, il manque de mécanismes pour assurer la mise en œuvre des mesures et la pleine égalité en droit. Les commissions nationales des droits de l'homme ou les commissions pour des groupes précis peuvent jouer un rôle de contrôle et veiller à ce que les droits de ces groupes soient respectés. La solution aux discriminations et aux abus vécus par les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués, réside dans la mise en place d'un cadre juridique capable de défendre leurs droits de l'homme.

La participation des groupes défavorisés aux processus qui déterminent leur vie doit être assurée. Par exemple, des quotas pour les minorités ethniques ou la représentation des populations autochtones au sein des parlements sont deux moyens de veiller à ce qu'elles soient entendues. Certaines populations autochtones ont leurs propres parlements ou conseils, qui ont une fonction d'organes consultatifs. C'est en Nouvelle-Zélande que les populations

autochtones sont représentées dans la législature nationale depuis le plus longtemps⁴⁰.

Pour les personnes handicapées, l'inclusion et l'aménagement sont indispensables pour vivre indépendamment, être employées et contribuer à la société. Des programmes de formation professionnelle destinés précisément au développement de leurs compétences devraient être mis en place. En élargissant l'accès aux ressources productives, notamment au financement pour l'emploi indépendant, ainsi qu'en diffusant les informations nécessaires sur les appareils mobiles, l'emploi indépendant devient une possibilité pour ces personnes. Des infrastructures appropriées, y compris technologiques, peuvent accroître la mobilité des personnes handicapées.

Les migrants et les réfugiés sont vulnérables dans les pays d'accueil ; des actions nationales sont nécessaires pour faire face à la nouvelle nature de la migration et à son évolution. Les pays doivent voter des lois qui protègent mieux les réfugiés, en particulier les femmes et les enfants, car ils constituent une grande partie de la population réfugiée et sont les principales victimes. Les pays de transit et les pays de destination doivent fournir des biens publics essentiels aux populations déplacées, notamment scolariser les enfants réfugiés. Les pays de destination, quant à eux, doivent formuler des politiques de travail temporaire et prendre des dispositions pour le travail des réfugiés.

Les progrès en matière de développement humain ont tendance à stagner ou à se disperser s'ils sont menacés par des chocs. Les populations vulnérables et marginalisées sont les premières victimes

Veiller à la résilience du développement humain

Les progrès en matière de développement humain ont tendance à stagner ou à se disperser s'ils sont menacés par des chocs, par exemple les épidémies mondiales, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la violence et les conflits. Les populations vulnérables et marginalisées sont les premières victimes.

Faire face aux épidémies, aux chocs et aux risques

D'importants progrès ont été réalisés en matière de développement de la thérapie antirétrovirale, mais 18 millions de personnes

vivant avec le VIH n'y ont toujours pas accès⁴¹. Les jeunes femmes, qui peuvent être exposées à la violence sexiste et jouissent d'un accès limité à l'information et aux soins de santé, sont parmi les plus exposées, tout comme les prisonniers, les professionnels du sexe, les consommateurs de drogue et les transgenres. Le taux d'infections parmi les femmes et les enfants a tout de même été réduit et leur accès au traitement accru.

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la préparation aux crises sanitaires est devenue une priorité. La récente épidémie de Zika en est un bon exemple. Les pays ont réagi de manière différente à

la propagation du virus. Dans les pays où le virus continue à être transmis, comme la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur et la Jamaïque, il est conseillé aux femmes de reporter les grossesses à plus tard⁴². Au Brésil, une nouvelle souche de moustique a été libérée pour tenter de combattre le virus Zika, et des militaires ont été envoyés dans tout le pays pour informer la population sur les moyens de contrôler les moustiques et sur les risques liés au virus⁴³.

Plus récemment, le plan de riposte stratégique révisé mis au point par l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec plus de 60 partenaires, a été axé sur la recherche, la détection, la prévention, les soins et l'encadrement⁴⁴.

L'intégration de la résilience aux catastrophes dans les politiques et les programmes, à tous les niveaux, peut réduire le risque de catastrophes et atténuer leurs effets, en particulier sur les pauvres. Des programmes novateurs sont au cœur du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, adopté à l'issue de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, en 2015.

Combattre la violence et assurer la sécurité des populations

Les vecteurs de violence sont complexes et demandent une approche pluridimensionnelle des politiques nationales, qui favorise l'État de droit selon des principes d'équité et de tolérance zéro de la violence ; qui renforce les administrations locales, la police de proximité et le personnel de répression dans les quartiers violents ; qui développe des services d'intervention et d'encadrement des victimes de violences.

Les options de politiques publiques viables comprennent le développement d'infrastructures de haute qualité, l'amélioration de la circulation publique dans les quartiers à forte criminalité, la construction de meilleurs logements dans les secteurs urbains les plus pauvres et l'offre des alternatives socio-économiques à la violence, en particulier aux jeunes, pour les encourager à renforcer la cohésion sociale.

Maintenir le bien-être humain dans les situations d'après-conflit

Dans le domaine politique, la transformation des institutions est essentielle. Elle assurerait la sécurité des populations par le biais de la police de proximité, d'actions rapides en matière de gouvernance (par exemple, un traitement plus rapide des dossiers) et de la réinsertion des combattants, désarmés et démobilisés.

Dans le domaine économique, le rétablissement de services sociaux de base, le lancement de programmes de travaux publics, ainsi que la formulation et la mise en œuvre de programmes locaux ciblés (par exemple des écoles temporaires pour que les enfants ne perdent pas leur accès à l'éducation) sont essentielles pour avancer dans le continuum du développement.

S'attaquer aux changements climatiques

Les changements climatiques mettent en péril les vies et les moyens d'existence des populations pauvres et marginalisées. Trois mesures stratégiques initiales sont nécessaires pour s'y attaquer. La tarification de la pollution au carbone – par le biais de taxes carbone ou de systèmes d'échange d'émissions – réduit les émissions et favorise l'investissement dans des options moins polluantes. Environ 40 pays et plus de 20 grandes villes, États et provinces ont déjà recours à la tarification du carbone⁴⁵.

La taxation des combustibles, la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'incorporation de règlements sur le « coût social du carbone » sont des moyens plus indirects de tarification exacte du carbone. En supprimant progressivement les subventions aux combustibles fossiles néfastes, les pays peuvent réorienter leurs dépenses vers les domaines qui en ont le plus besoin, notamment l'aide destinée aux pauvres.

Le calcul des tarifs et des subventions ne représente qu'un côté de l'équation. Les villes s'agrandissent rapidement, en particulier dans les pays en développement. Par une planification réfléchie des transports et de l'occupation des sols, accompagnée de normes d'efficacité énergétique, les grandes villes peuvent éviter de pérenniser des

comportements non durables. Elles peuvent aussi ouvrir l'accès à des emplois et à des débouchés pour les pauvres, tout en réduisant la pollution atmosphérique.

Il est essentiel d'accroître l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'initiative Énergie durable pour tous fixe trois objectifs pour 2030 : garantir l'accès universel aux énergies modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et doubler la part des renouvelables dans le bouquet énergétique. Dans de nombreux pays, le développement des énergies renouvelables à grande échelle est désormais plus économique, ou au même coût, que les centrales à combustibles fossiles⁴⁶.

Les techniques agricoles climato-intelligentes aident les agriculteurs à accroître leur productivité et leur résilience aux incidences des changements climatiques tout en créant des puits de carbone qui réduisent les émissions nettes. Les forêts, poumons de la planète, absorbent elles aussi le carbone et le stockent dans les sols, les arbres et les feuillages.

Il importe, en outre, de s'intéresser de près au lien entre la pauvreté et l'environnement, complexe mais crucial pour les populations marginalisées. Les pauvres sont les plus durement touchés par les dégâts causés à l'environnement, même s'ils en sont rarement les auteurs. Des politiques qui protègent les biens collectifs (forêts communes, etc.),

qui garantissent les droits des pauvres et leur fournissent des énergies renouvelables amélioreraient la biodiversité dont leur vie dépend et inverseraient la spirale descendante de la pauvreté et des dégâts causés à l'environnement.

Favoriser la protection sociale

Les moyens d'action pour étendre la protection sociale aux groupes marginalisés comprennent la mise en place de programmes de protection sociale, la combinaison de la protection sociale et de stratégies appropriées en faveur de l'emploi, et l'apport d'un revenu minimum.

Une protection sociale minimale peut garantir des minima sociaux pour tous (soins de santé, pension de retraite, etc.). La création d'emplois à travers un programme de travaux publics peut réduire la pauvreté par la formation de revenu, construire une infrastructure matérielle et protéger les pauvres contre les chocs. Le programme de création d'emplois en milieu rural pour la construction de biens publics au Bangladesh en est un parfait exemple⁴⁷.

Un revenu minimum garanti pour les citoyens et les citoyennes, indépendamment du marché du travail, est un autre moyen d'action que certains pays (comme la Finlande⁴⁸) mettent à l'essai en tant qu'instrument de protection sociale, en particulier pour les groupes défavorisés.

L'autonomie des individus devra être renforcée en défendant les droits de l'homme, en garantissant l'accès à la justice, en favorisant l'inclusion et en assurant la redevabilité

Autonomiser les laissés pour compte

Si les politiques ne tiennent pas leurs promesses de bien-être aux populations marginalisées et vulnérables, et si les institutions ne parviennent pas à ne laisser personne pour compte, des instruments et des mécanismes de réparation sont nécessaires pour que ces populations puissent revendiquer leurs droits. Leur autonomie doit être renforcée en défendant les droits de l'homme, en garantissant l'accès à la justice, en favorisant l'inclusion et en assurant la redevabilité.

Défendre les droits de l'homme

Le développement humain pour tous demande des institutions nationales de défense des

droits de l'homme fortes, résolues, équipées et mandatées pour s'attaquer aux discriminations et garantir la protection des droits de l'homme. Les commissions des droits de l'homme et les institutions de médiation enquêtent sur les plaintes pour abus de droits, informent la société civile et les États sur les droits de l'homme et recommandent des réformes juridiques.

Cependant, les engagements des États à défendre ces droits varient, les institutions nationales jouissent de capacités de mise en application différentes et les mécanismes de redevabilité ne sont pas toujours présents. Les lacunes institutionnelles mises à part, traiter le développement comme un droit de l'homme

peut contribuer à réduire les privations dans certaines dimensions et certains contextes.

Dans un monde intégré, le modèle de redevabilité centralisée au niveau de l'État doit être étendu aux obligations des acteurs non étatiques et aux obligations de l'État en dehors des frontières nationales. Les droits de l'homme ne peuvent pas être réalisés de manière universelle sans des mécanismes intérieurs bien établis et une action internationale plus dynamique.

Garantir l'accès à la justice

L'accès à la justice correspond à la capacité des individus à demander et à obtenir réparation, par le biais d'institutions judiciaires formelles ou informelles.

Les pauvres et les défavorisés se heurtent à des obstacles colossaux, dont leur manque d'informations et de connaissances juridiques, aggravé par l'aliénation structurelle et personnelle. Les pauvres manquent d'accès adéquat aux services publics, qui sont souvent coûteux, contraignants et disposent de peu de ressources, de personnel et d'équipements. Certaines zones isolées sont sans poste de police et tribunal ; les processus juridiques sont souvent inabornables pour les très pauvres. Les mécanismes quasi judiciaires peuvent eux aussi être inaccessibles ou préjudiciables.

Les obstacles à la justice pour les populations autochtones et les minorités raciales et ethniques proviennent de leur statut historiquement subordonné et de systèmes socio-politiques qui renforcent les partis pris dans le cadre juridique et le système de justice.

Favoriser l'inclusion

Le développement humain pour tous demande l'inclusion de tous dans le discours et dans le processus du développement.

De nouvelles formes et méthodes globales d'organisation et de communications sont facilitées par la technologie et les réseaux sociaux. Elles ont stimulé l'activisme au niveau local et mobilisé des individus et des groupes pour exprimer leurs opinions, notamment sous forme de cyberactivisme. L'amélioration de la qualité et de l'ampleur de la participation citoyenne aux institutions publiques demande l'éducation civique, le renforcement des capacités et le dialogue politique.

Assurer la redevabilité

La redevabilité est essentielle pour garantir que le développement humain atteigne tout le monde, en particulier pour protéger les droits des exclus.

L'un des principaux instruments permettant d'assurer la redevabilité des institutions sociales est le droit à l'information. Depuis les années 1990, plus de 50 pays ont adopté de nouveaux instruments de protection des droits à l'information, souvent en raison de transitions démocratiques et de la participation active des organisations de la société civile à la vie publique⁴⁹.

Le droit à l'information demande la liberté de faire usage de cette information pour former l'opinion publique, tenir les gouvernements redevables, participer à la prise de décisions et exercer le droit à la liberté d'expression. Les technologies de l'information et des communications sont de plus en plus utilisées pour assurer la redevabilité.

Les exercices participatifs qui servent à exiger des comptes des institutions publiques, comme les enquêtes de suivi des dépenses publiques, les fiches d'évaluation citoyenne, les cartes de score, les audits sociaux et le suivi communautaire ont tous été utilisés pour développer des rapports de redevabilité directs entre les utilisateurs et les prestataires de services.

Les réformes institutionnelles mondiales doivent englober les domaines plus généraux de la réglementation des marchés internationaux, de la gouvernance des institutions multilatérales et du renforcement de la société civile mondiale

Des réformes institutionnelles à l'échelle mondiale et un système multilatéral plus équitable contribueraient à la réalisation du développement humain pour tous

Nous vivons dans un monde globalisé, où les résultats de développement humain sont déterminés non seulement par les actions au

niveau national mais aussi par les structures, les événements et le travail effectué au niveau mondial. Les faiblesses dans l'architecture

Le moment est venu de se pencher sur la représentation, la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales

actuelle des systèmes mondiaux présentent des obstacles au développement humain sur trois plans. Les effets distributionnels d'une mondialisation inéquitable ont favorisé les progrès de certains segments de la population, excluant les pauvres et les vulnérables. La mondialisation cause également l'insécurité économique de ceux qui sont laissés pour compte. Enfin, les longs conflits entraînent la souffrance des populations. En un mot, tous ces facteurs compromettent les actions nationales, les limitent et font obstacle au développement humain pour tous.

Les réformes institutionnelles mondiales doivent englober les domaines plus généraux de la réglementation des marchés internationaux, de la gouvernance des institutions multilatérales et du renforcement de la société civile mondiale, chacun d'entre eux traduisant des actions précises.

Stabiliser l'économie mondiale

Les réformes doivent être axées sur la réglementation des opérations de change et des flux de capitaux internationaux, ainsi que sur la coordination des politiques et règlements macroéconomiques. La taxation multilatérale des opérations transfrontalières est une option ; le recours aux contrôles de capitaux par les pays individuels en est une autre.

Appliquer les règles de commerce et d'investissement équitables

L'ordre du jour international doit comprendre l'établissement de règles pour élargir le commerce de biens, de services et de savoir, pour favoriser le développement humain et les objectifs de développement durable. Les principales réformes pour faire avancer cet ordre du jour comprennent la conclusion du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce et la réforme du régime international de droits de propriété intellectuelle afin qu'il renforce le développement humain, ainsi que la réforme du régime international de protection des investisseurs.

Adopter un système de migration équitable

Des mesures sont nécessaires pour renforcer les stratégies qui protègent les droits des migrants et favorisent l'ouverture de possibilités pour ces derniers ; pour établir un mécanisme mondial de coordination de la migration économique (volontaire) et pour faciliter l'asile garanti aux personnes déplacées de force. L'Organisation internationale pour les migrations a officiellement rejoint le système des Nations Unies en septembre 2016. Ses travaux et ses actions devraient s'élargir et progresser.

Garantir une plus grande équité et une plus grande légitimité des institutions multilatérales

Le moment est venu de se pencher sur la représentation, la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales. Certains moyens d'action pour faire évoluer ces institutions vers une plus grande équité et une plus grande légitimité consistent à intensifier la représentation des pays en développement dans les organisations multilatérales, à accroître la transparence des processus de nomination des dirigeants des organisations multilatérales, et à accroître la coordination et l'efficacité afin de réaliser des objectifs centrés sur les personnes.

Coordonner les impôts et surveiller la finance au niveau mondial

La transition vers un échange automatique de l'information au niveau mondial (par exemple un registre financier mondial) faciliterait la tâche des autorités fiscales et des autorités de réglementation chargées de suivre les revenus et de détecter les flux financiers illicites. Elles pourraient alors être mobilisées pour le développement humain. Cela demanderait des capacités techniques accrues des pays pour traiter l'information et appliquer des politiques actives contre l'évasion fiscale, l'optimisation fiscale et les flux illicites.

Assurer la durabilité de l'économie mondiale

Les activités de développement durable au niveau national doivent être complétées par des actions au niveau mondial. Il est possible de freiner le réchauffement planétaire. Une action mondiale coordonnée a donné de bons résultats par le passé, notamment par les mesures prises pour arrêter l'épuisement de couche d'ozone dans les années 1990.

Un plaidoyer et une communication continus sur la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques et de protéger l'environnement sont essentiels pour mobiliser l'appui des diverses parties prenantes (y compris les banques de développement multilatérales). La Nouvelle Banque de Développement, récemment créée, s'est engagée explicitement à accorder la priorité aux projets d'énergie non polluante.

Garantir un multilatéralisme et une coopération bien financés

Les banques de développement multilatérales et régionales peuvent multiplier leurs actions pour faire face à plusieurs défis de la mondialisation. Il serait utile d'augmenter l'aide publique au développement en provenance des donateurs traditionnels, d'élargir la participation des pays en développement par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et d'étudier des options novatrices de financement et d'identification de nouveaux acteurs.

Défendre la sécurité des populations au niveau mondial

Du point de vue du développement humain, l'assistance dans les situations d'urgence et de crise humanitaire est une obligation éthique. Les solutions proposées dans de tels cas comprennent la restructuration des mécanismes courants vers davantage de prévention en plus des ripostes à court terme aux chocs, la hiérarchisation des opérations sur le terrain et la coordination interne et externe avec la société civile et le secteur privé.

Favoriser une participation accrue et de meilleure qualité de la société civile mondiale

Pour exploiter le potentiel de la société civile, il est nécessaire d'élargir les mécanismes qui lui permettent de participer aux institutions multilatérales ; d'améliorer la transparence et la redevabilité des institutions multilatérales ; de favoriser et de soutenir les réseaux de la société civile internationale axés sur certains groupes (femmes, jeunes et minorités ethniques) ; d'accroître la libre circulation de l'information et des connaissances par le biais de mécanismes de transparence actifs ; et de protéger le journalisme d'investigation international.

Un programme d'action

Le développement humain pour tous n'est pas un rêve ; c'est un objectif réalisable. Nous pouvons développer ce que nous avons accompli. Nous pouvons examiner de nouvelles possibilités de surmonter les difficultés. Nous pouvons atteindre ce qui nous semblait auparavant impossible, car ce qui paraît être un défi aujourd'hui peut être surmonté demain. Nos espoirs sont à notre portée. Son Excellence Juan Manuel Santos, président de la Colombie et prix Nobel de la paix 2016 confirme l'espoir d'un monde de paix et de prospérité (contribution spéciale).

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des étapes cruciales vers le développement humain pour tous. À partir de son analyse et de ses conclusions, le Rapport propose un programme d'action en cinq points pour assurer le développement humain pour tous. Les actions couvrent les questions de politiques publiques et les engagements mondiaux.

Repérer et localiser ceux qui sont confrontés à des déficits de développement humain

Repérer ceux qui ont été exclus des progrès du développement humain et les localiser est essentiel pour un plaidoyer utile et des politiques publiques efficaces. Cette cartographie peut aider les activistes du

Le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont des étapes cruciales vers le développement humain pour tous



La paix en Colombie est aussi une paix pour le monde

En Colombie, nous sommes plus résolu que jamais à mettre un terme au plus long conflit armé intérieur d'Amérique, qui est aussi le dernier à subsister.

La population colombienne était divisée au sujet de l'accord négocié entre le gouvernement et les FARC. Par conséquent, nous avons cherché à conclure un nouvel accord de paix qui dissiperait les doutes et aurait l'appui de la nation. Presque simultanément, nous avons annoncé le début des pourparlers de paix avec les derniers rebelles, l'ELN. Nous espérons que cela aboutira à une fin définitive du conflit armé dans notre pays.

Pendant cinquante ans, la guerre a coûté très cher à la Colombie. Elle a indéniablement nui aux perspectives de la nation. Une étude menée par l'Université des Andes estime que les ménages qui ont été victimes de déplacement forcé et de violence ont vu leurs revenus diminuer de moitié. Cette situation est exacerbée par le fait que ces personnes auront probablement des difficultés à se rétablir et risquent de vivre dans une pauvreté chronique.

Au-delà des effets ressentis dans notre économie, la guerre a surtout touché 250 000 victimes ou plus, et leurs familles, et déplacé 8 millions de personnes à l'intérieur du pays. Chaque vie perdue, ainsi que chacune des tragédies personnelles et familiales de ceux qui ont été touchés par le conflit armé et qui ont survécu, nous attriste tout en renforçant notre engagement.

Nous faisons nôtre l'esprit de ce Rapport sur le développement humain, à savoir que la « richesse des vies humaines » doit être prise en compte avant la richesse des pays pour juger de la prospérité de la société. Dans ce sens, nous comprenons que la paix est une condition fondamentale de l'enrichissement de la vie des Colombiens et des Colombiennes. Je fais référence à un concept plus large de paix, qui transcende la fin du conflit et engendre l'harmonie et le bien-être.

Une famille qui n'a pas assez de revenus ne vit pas en paix, ni une famille sans logement décent ou sans accès à l'éducation. C'est pour cela que nous avons cherché à favoriser une croissance économique qui profite à tous et qui réduit les écarts sociaux.

Les progrès que nous avons réalisés à ce jour correspondent aux objectifs de développement durable défendus par la Colombie et vers lesquels elle a commencé à œuvrer, avant même leur adoption par les Nations Unies. Nous avons, en effet, été le premier pays à inclure ces objectifs dans notre plan national de développement.

Grâce à nos efforts anticipés, nous avons pu récolter les bénéfices de notre travail en avance. Par exemple, au cours des cinq dernières années, nous avons réduit l'extrême pauvreté de près de la moitié, de 14,4 % à 7,9 %. Cet important résultat nous donne lieu d'envisager l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2025 ou avant.

Ce bond en avant, au-delà des chiffres, signifie que des millions de Colombiens et de Colombiennes ont amélioré leur qualité de vie. Nous en avons la certitude car, en plus des mesures traditionnelles de la

pauvreté basées sur les revenus, nous avons introduit l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui évalue d'autres variables, notamment l'accès aux services publics ou le type de logement familial. Aujourd'hui, sans l'ombre d'un doute, plus de Colombiens et de Colombiennes vivent mieux.

Nous avons également fait des progrès précoces en matière de qualité de l'éducation, un autre objectif de développement durable. Non seulement tous les enfants et les jeunes sont scolarisés dans les écoles publiques gratuitement, mais nous augmentons le nombre d'heures de cours et nous améliorons la qualité de l'apprentissage par le biais de différents programmes et initiatives. Grâce à ces efforts, nos élèves ont considérablement amélioré les notes moyennes obtenues aux examens qui mesurent leurs connaissances et leurs compétences.

Grâce à l'attention accordée à la consolidation de la paix, l'accent sur l'éducation est peut-être le meilleur exemple de ce que nous pouvons désormais faire, en cette nouvelle phase, sans le fardeau du conflit armé. Pour la toute première fois, le budget de l'éducation est plus important que celui de la sécurité et de la défense, conformément à notre objectif de devenir le pays d'Amérique latine le mieux éduqué à l'horizon 2025.

Le peuple colombien a longtemps été privé de paix, d'équité et d'éducation. La paix, l'équité et l'éducation sont les trois axes de nos principales actions des quelques dernières années.

Cependant, si nous voulons réaliser le « développement humain pour tous », nous ne devons pas nous arrêter là : le changement climatique est la plus grande menace pour la race humaine.

À cet égard, la Colombie a décidé de jouer un rôle actif dans la lutte contre ce phénomène. En tant que gardiens de l'une des plus grandes biodiversités de la planète, avec des forêts, des ressources en eau et une fertilité des sols exceptionnelles, nous avons une énorme responsabilité à assumer envers le peuple colombien et le monde entier.

Le concept de « croissance verte » fait partie de notre modèle de développement économique et a été intégré dans tous les secteurs de l'économie. Nous sommes convaincus que la croissance et la viabilité environnementale sont parfaitement compatibles. Qui plus est, la démarcation de nos *paramos* (écosystèmes de landes) et la déclaration de zones protégées – qui, d'ici à 2018 devraient atteindre 19 millions d'hectares, soit une superficie supérieure à celle de l'Uruguay – attestent de notre détermination.

Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, la Colombie s'est fixé un objectif : réduire de 20 %, à l'horizon 2030, les prévisions d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons déjà commencé à prendre des mesures décisives pour atteindre cet objectif ambitieux : un projet de loi présenté au Congrès vise la création d'une taxe carbone sur divers combustibles. Nous serons le premier pays d'Amérique latine – et l'un des premiers au monde – à appliquer une telle mesure. Cette initiative à elle seule devrait

CONTRIBUTION SPÉCIALE (suite)

couvrir la moitié de ce que nous nous sommes engagés à réaliser lors de la Conférence de Paris sur le climat.

La paix, dans le sens plus général du bien-être et de l'harmonie, comme je viens de le dire, ouvre la possibilité d'un monde viable pour les générations futures, un monde où leur existence ne sera pas menacée par le réchauffement planétaire. Nous sommes fiers de confirmer que ces efforts, ajoutés à la fin du conflit armé, à l'amélioration de l'éducation et à la hausse de l'équité, sont une contribution au monde.

Avec la fin du conflit, les populations du monde entier pourront profiter des merveilles naturelles et du tourisme en Colombie, restreints depuis plusieurs décennies, même pour le peuple colombien. Les hommes et femmes d'affaires du monde entier pourront découvrir de nouvelles possibilités dans des secteurs et des régions autrefois hors limites à cause de la violence.

En termes d'équité, nous renforçons la classe moyenne qui ouvrira de nouvelles possibilités aux investisseurs en quête de nouveaux marchés. Et avec une éducation de qualité, nous préparons une nouvelle génération qui pourra mettre ses compétences et ses connaissances en pratique dans le monde entier.

Le « développement humain pour tous » est un engagement qui transcende notre pays, et nous voulons que notre travail change et enrichisse la vie des citoyens d'autres nations. De même, nous pensons que le soutien de la communauté internationale a eu une incidence positive sur le peuple colombien. Nous sommes convaincus que, dans un esprit de solidarité et de collaboration, nous continuerons d'œuvrer ensemble, Colombiens et non-Colombiens, pour renforcer la paix en Colombie et la paix dans le reste du monde.

Juan Manuel Santos

Président de la Colombie et prix Nobel de la paix 2016

développement à exiger des actions, et les responsables politiques à formuler et mettre en œuvre des politiques pour l'amélioration du bien-être des populations marginalisées et vulnérables.

Mettre en œuvre avec cohérence une gamme de moyens d'action disponibles

Le développement humain pour tous demande un ensemble d'options de politiques publiques dans plusieurs domaines : atteindre les populations laissées pour compte par le biais de politiques universelles ; prendre des mesures pour les personnes qui ont des besoins particuliers ; faire en sorte que le développement humain soit résilient et autonomiser les populations laissées pour compte.

Parce que les contextes nationaux sont différents, les options de politiques publiques doivent être adaptées à chaque pays. Dans chaque pays, les politiques doivent être suivies d'une manière cohérente, par l'intervention de plusieurs parties prenantes, des adaptations locales et infranationales et un alignement horizontal (sur les silos) et vertical (pour la cohérence internationale et mondiale).

Refermer l'écart entre les sexes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des aspects fondamentaux du développement humain. Des écarts entre les sexes existent au niveau des capacités et des possibilités, et les progrès restent trop lents pour réaliser le plein potentiel d'une moitié de l'humanité.

Lors d'une rencontre historique en 2015, à New York, environ 80 dirigeants et dirigeantes mondiaux se sont engagés à mettre un terme aux discriminations à l'égard des femmes d'ici à 2030, ainsi qu'à engager des mesures concrètes et mesurables pour obtenir des changements nationaux rapides⁵⁰. Le moment est venu d'agir et de tenir ces engagements.

Mettre en œuvre les objectifs de développement durable et autres accords mondiaux

Les objectifs de développement durable, essentiels en eux-mêmes, le sont aussi pour le développement humain universel ; le Programme 2030 et le cadre du développement durable se renforcent mutuellement. Qui plus est, la réalisation des objectifs de développement durable est une étape importante sur la voie de la réalisation du plein potentiel de chaque être humain.

Par le biais de l'Accord de Paris sur le climat, tant les pays développés que ceux en développement ont convenu de mettre tous les moyens en oeuvre pour renforcer leurs engagements dans les années à venir. Le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés 2016 a pris l'engagement audacieux de s'attaquer aux problèmes rencontrés par les réfugiés et les migrants et d'assurer la préparation pour les défis à venir. La communauté internationale, les gouvernements et toutes les autres parties doivent veiller à ce que les accords soient honorés, mis en oeuvre et suivis.

Œuvrer en faveur de réformes du système mondial

Pour évoluer vers un système mondial plus équitable, le programme de réformes institutionnelles mondiales devrait être axé sur les marchés internationaux et leur réglementation, sur la gouvernance des institutions multilatérales et sur le renforcement de la société civile mondiale. Le programme de réformes devrait être défendu vigoureusement et systématiquement, en renforçant le plaidoyer public, en forgeant des alliances entre les diverses parties prenantes et en faisant avancer le programme de réformes.

* * *

Dans une optique de développement humain, nous aspirons à un monde où tous les êtres humains seront libres de réaliser leur plein potentiel et de vivre la vie qu'ils souhaitent. Au bout du compte, le développement est le développement des êtres humains, par les êtres humains et pour les êtres humains. Les êtres humains doivent former des partenariats les uns avec les autres. Un équilibre doit être trouvé entre les êtres humains et la planète. Et l'humanité doit chercher la paix et la prospérité. Le développement humain nécessite que l'on reconnaisse que chaque vie humaine a la même valeur qu'une autre et que le développement humain pour tous doit commencer par ceux qui sont restés le plus loin derrière.

Le Rapport sur le développement humain 2016 est une contribution intellectuelle à la résolution de ces problèmes. Nous sommes convaincus que s'ils sont résolus, nous arriverons tous au bout du chemin ensemble. Et lorsque nous nous retournerons, nous verrons que personne n'est resté derrière.

Les indices de développement humain

	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)			Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a	
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Classement	Valeur	Année et enquête ^d
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	Valeur	2006–2015
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ										
1 Norvège	0,949	0,898	5,4	0	0,993	1	0,053	6
2 Australie	0,939	0,861	8,2	-1	0,978	1	0,120	24
2 Suisse	0,939	0,859	8,6	-4	0,974	2	0,040	1
4 Allemagne	0,926	0,859	7,2	-1	0,964	2	0,066	9
5 Danemark	0,925	0,858	7,2	-2	0,970	2	0,041	2
5 Singapour	0,925	0,985	1	0,068	11
7 Pays-Bas	0,924	0,861	6,9	2	0,946	3	0,044	3
8 Irlande	0,923	0,850	7,9	-2	0,976	1	0,127	26
9 Islande	0,921	0,868	5,8	6	0,965	2	0,051	5
10 Canada	0,920	0,839	8,9	-2	0,983	1	0,098	18
10 États-Unis	0,920	0,796	13,5	-10	0,993	1	0,203	43
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,917	0,964	2
13 Nouvelle-Zélande	0,915	0,963	2	0,158	34
14 Suède	0,913	0,851	6,7	3	0,997	1	0,048	4
15 Liechtenstein	0,912
16 Royaume-Uni	0,909	0,836	8,0	-1	0,964	2	0,131	28
17 Japon	0,903	0,791	12,4	-8	0,970	2	0,116	21
18 Corée (République de)	0,901	0,753	16,4	-19	0,929	3	0,067	10
19 Israël	0,899	0,778	13,5	-11	0,973	2	0,103	20
20 Luxembourg	0,898	0,827	8,0	1	0,966	2	0,075	13
21 France	0,897	0,813	9,4	-1	0,988	1	0,102	19
22 Belgique	0,896	0,821	8,3	2	0,978	1	0,073	12
23 Finlande	0,895	0,843	5,8	9	1,000	1	0,056	8
24 Autriche	0,893	0,815	8,7	3	0,957	2	0,078	14
25 Slovénie	0,890	0,838	5,9	9	1,003	1	0,053	6
26 Italie	0,887	0,784	11,5	-3	0,963	2	0,085	16
27 Espagne	0,884	0,791	10,5	1	0,974	2	0,081	15
28 République tchèque	0,878	0,830	5,4	10	0,983	1	0,129	27
29 Grèce	0,866	0,758	12,4	-6	0,957	2	0,119	23
30 Brunéi Darussalam	0,865	0,986	1
30 Estonie	0,865	0,788	8,9	3	1,032	2	0,131	28
32 Andorre	0,858
33 Chypre	0,856	0,762	10,9	-2	0,979	1	0,116	21
33 Malte	0,856	0,786	8,1	3	0,923	4	0,217	44
33 Qatar	0,856	0,991	1	0,542	127
36 Pologne	0,855	0,774	9,5	2	1,006	1	0,137	30
37 Lituanie	0,848	0,759	10,5	0	1,032	2	0,121	25
38 Chili	0,847	0,692	18,2	-12	0,966	2	0,322	65
38 Arabie saoudite	0,847	0,882	5	0,257	50
40 Slovaquie	0,845	0,793	6,1	12	0,991	1	0,179	39
41 Portugal	0,843	0,755	10,4	1	0,980	1	0,091	17
42 Émirats arabes unis	0,840	0,972	2	0,232	46
43 Hongrie	0,836	0,771	7,8	6	0,988	1	0,252	49
44 Lettonie	0,830	0,742	10,6	-1	1,025	2	0,191	41
45 Argentine	0,827	0,698	15,6	-6	0,982	1	0,362	77	0,015 ^e	2005 N
45 Croatie	0,827	0,752	9,1	2	0,997	1	0,141	31
47 Bahreïn	0,824	0,970	2	0,233	48
48 Monténégro	0,807	0,736	8,8	1	0,955	2	0,156	33	0,002	2013 M
49 Fédération de Russie	0,804	0,725	9,8	1	1,016	1	0,271	52
50 Roumanie	0,802	0,714	11,1	0	0,990	1	0,339	72
51 Koweït	0,800	0,972	2	0,335	70
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
52 Bélarus	0,796	0,745	6,4	6	1,021	1	0,144	32	0,001	2005 M
52 Oman	0,796	0,927	3	0,281	54
54 Barbade	0,795	1,006	1	0,291	59	0,004 ^f	2012 M
54 Uruguay	0,795	0,670	15,7	-7	1,017	1	0,284	55
56 Bulgarie	0,794	0,709	10,7	2	0,984	1	0,223	45
56 Kazakhstan	0,794	0,714	10,1	4	1,006	1	0,202	42	0,004	2010/2011 M
58 Bahamas	0,792	0,362	77

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)				IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a	
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Classement	Valeur	Classement	Valeur	Année et enquête ^d
	2015	2015	2015		2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2006–2015
59 Malaisie	0,789	0,291	59	
60 Palau	0,788	
60 Panama	0,788	0,614	22,0	-19	0,997	1	0,457	100	
62 Antigua-et-Barbuda	0,786	
63 Seychelles	0,782	
64 Maurice	0,781	0,669	14,4	-4	0,954	2	0,380	82	
65 Trinité-et-Tobago	0,780	0,661	15,3	-5	1,004	1	0,324	67	0,007 ^g	2006 M	..	
66 Costa Rica	0,776	0,628	19,1	-9	0,969	2	0,308	63	
66 Serbie	0,776	0,689	11,2	3	0,969	2	0,185	40	0,002	2014 M	..	
68 Cuba	0,775	0,946	3	0,304	62	
69 Iran (République islamique d')	0,774	0,518	33,1	-40	0,862	5	0,509	118	
70 Géorgie	0,769	0,672	12,7	3	0,970	2	0,361	76	0,008	2005 M	..	
71 Turquie	0,767	0,645	15,9	-3	0,908	4	0,328	69	
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,767	0,618	19,4	-11	1,028	2	0,461	101	
73 Sri Lanka	0,766	0,678	11,6	8	0,934	3	0,386	87	
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,765	
75 Albanie	0,764	0,661	13,5	4	0,959	2	0,267	51	0,005	2008/2009 D	..	
76 Liban	0,763	0,603	21,0	-10	0,893	5	0,381	83	
77 Mexique	0,762	0,587	22,9	-12	0,951	2	0,345	73	0,024	2012 N	..	
78 Azerbaïdjan	0,759	0,659	13,2	5	0,940	3	0,326	68	0,009	2006 D	..	
79 Brésil	0,754	0,561	25,6	-19	1,005	1	0,414	92	0,010 ^{g,h}	2014 N	..	
79 Grenade	0,754	
81 Bosnie-Herzégovine	0,750	0,650	13,3	6	0,923	4	0,158	34	0,006 ^f	2011/2012 M	..	
82 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,748	0,623	16,7	1	0,947	3	0,160	36	0,007 ^f	2011 M	..	
83 Algérie	0,745	0,854	5	0,429	94	
84 Arménie	0,743	0,674	9,3	15	0,993	1	0,293	61	0,002	2010 D	..	
84 Ukraine	0,743	0,690	7,2	18	1,000	1	0,284	55	0,001 ^g	2012 M	..	
86 Jordanie	0,741	0,619	16,5	3	0,864	5	0,478	111	0,004	2012 D	..	
87 Pérou	0,740	0,580	21,6	-8	0,959	2	0,385	86	0,043	2012 D	..	
87 Thaïlande	0,740	0,586	20,8	-5	1,001	1	0,366	79	0,004	2005/2006 M	..	
89 Équateur	0,739	0,587	20,5	-1	0,976	1	0,391	88	0,015	2013/2014 N	..	
90 Chine	0,738	0,954	2	0,164	37	0,023 ^h	2012 N	..	
91 Fidji	0,736	0,624	15,3	9	0,358	75	
92 Mongolie	0,735	0,639	13,0	13	1,026	2	0,278	53	0,047 ^f	2010 M	..	
92 Sainte-Lucie	0,735	0,618	16,0	7	0,986	1	0,354	74	0,003 ^h	2012 M	..	
94 Jamaïque	0,730	0,609	16,6	6	0,975	2	0,422	93	0,011	2012 N	..	
95 Colombie	0,727	0,548	24,6	-9	1,004	1	0,393	89	0,032	2010 D	..	
96 Dominique	0,726	
97 Suriname	0,725	0,551	24,0	-7	0,972	2	0,448	99	0,033 ^f	2010 M	..	
97 Tunisie	0,725	0,562	22,5	-3	0,904	4	0,289	58	0,006	2011/2012 M	..	
99 République dominicaine	0,722	0,565	21,7	1	0,990	1	0,470	107	0,025	2013 D	..	
99 Saint-Vincent-et les Grenadines	0,722	
101 Tonga	0,721	0,969	2	0,659	152	
102 Libye	0,716	0,950	2	0,167	38	0,005	2007 P	..	
103 Belize	0,706	0,546	22,7	-6	0,967	2	0,375	81	0,030	2011 M	..	
104 Samoa	0,704	0,439	97	
105 Maldives	0,701	0,529	24,6	-9	0,937	3	0,312	64	0,008	2009 D	..	
105 Ouzbékistan	0,701	0,590	15,8	10	0,946	3	0,287	57	0,013	2006 M	..	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107 Moldova (République de)	0,699	0,628	10,2	21	1,010	1	0,232	46	0,004	2012 M	..	
108 Botswana	0,698	0,433	37,9	-23	0,984	1	0,435	95	
109 Gabon	0,697	0,531	23,9	-3	0,923	4	0,542	127	0,073	2012 D	..	
110 Paraguay	0,693	0,524	24,3	-5	0,966	2	0,464	104	
111 Égypte	0,691	0,491	29,0	-10	0,884	5	0,565	135	0,016 ⁱ	2014 D	..	
111 Turkménistan	0,691	0,011	2006 M	..	
113 Indonésie	0,689	0,563	18,2	9	0,926	3	0,467	105	0,024 ^g	2012 D	..	
114 Palestine (État de)	0,684	0,581	15,1	13	0,867	5	0,005	2014 M	..	
115 Viet Nam	0,683	0,562	17,8	9	1,010	1	0,337	71	0,016 ^g	2013/2014 M	..	
116 Philippines	0,682	0,556	18,4	8	1,001	1	0,436	96	0,033 ^{g,j}	2013 D	..	
117 El Salvador	0,680	0,529	22,2	3	0,958	2	0,384	85	

	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a	
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Classement	Valeur	Année et enquête ^d
	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	Valeur	2006–2015
Classement selon l'IDH										
118 Bolivie (État plurinational de)	0,674	0,478	29,0	-6	0,934	3	0,446	98	0,097	2008 D
119 Afrique du Sud	0,666	0,435	34,7	-12	0,962	2	0,394	90	0,041	2012 N
120 Kirghizistan	0,664	0,582	12,3	20	0,967	2	0,394	90	0,008	2014 M
121 Iraq	0,649	0,505	22,3	1	0,804	5	0,525	123	0,052	2011 M
122 Cabo Verde	0,648	0,518	20,1	4
123 Maroc	0,647	0,456	29,5	-2	0,826	5	0,494	113	0,069	2011 P
124 Nicaragua	0,645	0,479	25,8	1	0,961	2	0,462	103	0,088	2011/2012 D
125 Guatemala	0,640	0,450	29,6	-2	0,959	2	0,494	113
125 Namibie	0,640	0,415	35,2	-13	0,986	1	0,474	108	0,205	2013 D
127 Guyana	0,638	0,518	18,8	10	0,943	3	0,508	117	0,031	2009 D
127 Micronésie (États fédéraux de)	0,638
129 Tadjikistan	0,627	0,532	15,2	16	0,930	3	0,322	65	0,031	2012 D
130 Honduras	0,625	0,443	29,2	0	0,942	3	0,461	101	0,098 ^k	2011/2012 D
131 Inde	0,624	0,454	27,2	4	0,819	5	0,530	125	0,282	2005/2006 D
132 Bhoutan	0,607	0,428	29,4	-3	0,900	5	0,477	110	0,128	2010 M
133 Timor-Leste	0,605	0,416	31,2	-5	0,858	5	0,322	2009/2010 D
134 Vanuatu	0,597	0,494	17,2	12	0,135	2007 M
135 Congo	0,592	0,446	24,8	6	0,932	3	0,592	141	0,192	2011/2012 D
135 Guinée équatoriale	0,592
137 Kiribati	0,588	0,394	33,1	-7
138 République démocratique populaire lao	0,586	0,427	27,1	1	0,924	4	0,468	106	0,186	2011/2012 M
139 Bangladesh	0,579	0,412	28,9	-2	0,927	3	0,520	119	0,188	2014 D
139 Ghana	0,579	0,391	32,5	-8	0,899	5	0,547	131	0,147	2014 D
139 Zambie	0,579	0,373	35,6	-11	0,924	4	0,526	124	0,264	2013/2014 D
142 Sao Tomé-et-Principe	0,574	0,432	24,7	7	0,907	4	0,524	122	0,217	2008/2009 D
143 Cambodge	0,563	0,436	22,5	11	0,892	5	0,479	112	0,150	2014 D
144 Népal	0,558	0,407	27,0	2	0,925	4	0,497	115	0,116	2014 M
145 Myanmar	0,556	0,374	80
146 Kenya	0,555	0,391	29,5	-1	0,919	4	0,565	135	0,166	2014 D
147 Pakistan	0,550	0,380	30,9	-2	0,742	5	0,546	130	0,237	2012/2013 D
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE										
148 Swaziland	0,541	0,361	33,3	-5	0,853	5	0,566	137	0,113	2010 M
149 République arabe syrienne	0,536	0,419	21,8	10	0,851	5	0,554	133	0,028	2009 P
150 Angola	0,533	0,336	37,0	-8
151 Tanzanie (République unie de)	0,531	0,396	25,4	7	0,937	3	0,544	129	0,335	2010 D
152 Nigéria	0,527	0,328	37,8	-10	0,847	5	0,279	2013 D
153 Cameroun	0,518	0,348	32,8	-1	0,853	5	0,568	138	0,260	2011 D
154 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,516	0,595	143
154 Zimbabwe	0,516	0,369	28,5	2	0,927	3	0,540	126	0,128	2014 M
156 Îles Salomon	0,515	0,392	23,8	9
157 Mauritanie	0,513	0,347	32,4	1	0,818	5	0,626	147	0,291	2011 M
158 Madagascar	0,512	0,374	27,0	7	0,948	3	0,420	2008/2009 D
159 Rwanda	0,498	0,339	31,9	1	0,992	1	0,383	84	0,253	2014/2015 D
160 Comores	0,497	0,270	45,8	-18	0,817	5	0,165	2012 D/M
160 Lesotho	0,497	0,320	35,6	-6	0,962	2	0,549	132	0,227	2009 D
162 Sénégal	0,494	0,331	33,1	1	0,886	5	0,521	120	0,278	2014 D
163 Haïti	0,493	0,298	39,6	-7	0,593	142	0,242	2012 D
163 Ouganda	0,493	0,341	30,9	6	0,878	5	0,522	121	0,359	2011 D
165 Soudan	0,490	0,839	5	0,575	140	0,290	2010 M
166 Togo	0,487	0,332	31,9	5	0,841	5	0,556	134	0,242	2013/2014 D
167 Bénin	0,485	0,304	37,4	-3	0,858	5	0,613	144	0,343	2011/2012 D
168 Yémen	0,482	0,320	33,7	0	0,737	5	0,767	159	0,200	2013 D
169 Afghanistan	0,479	0,327	31,8	3	0,609	5	0,667	154	0,293 ^f	2010/2011 M
170 Malawi	0,476	0,328	31,2	5	0,921	4	0,614	145	0,273	2013/2014 M
171 Côte d'Ivoire	0,474	0,294	37,8	-2	0,814	5	0,672	155	0,307	2011/2012 D
172 Djibouti	0,473	0,310	34,6	3	0,127	2006 M
173 Gambie	0,452	0,878	5	0,641	148	0,289	2013 D
174 Éthiopie	0,448	0,330	26,3	10	0,842	5	0,499	116	0,537	2011 D
175 Mali	0,442	0,293	33,7	0	0,786	5	0,689	156	0,456	2012/2013 D

	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle*	
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Classement	Valeur	Année et enquête ^d
Classement selon l'IDH	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	Valeur	2006–2015
176 Congo (République démocratique du)	0,435	0,297	31,9	3	0,832	5	0,663	153	0,369	2013/2014 D
177 Libéria	0,427	0,284	33,4	1	0,830	5	0,649	150	0,356	2013 D
178 Guinée-Bissau	0,424	0,257	39,3	-5	0,495	2006 M
179 Érythrée	0,420
179 Sierra Leone	0,420	0,262	37,8	-3	0,871	5	0,650	151	0,411	2013 D
181 Mozambique	0,418	0,280	33,0	3	0,879	5	0,574	139	0,390	2011 D
181 Soudan du Sud	0,418	0,551	2010 M
183 Guinée	0,414	0,270	34,8	2	0,784	5	0,425	2012 D/M
184 Burundi	0,404	0,276	31,5	4	0,919	4	0,474	108	0,442	2010 D
185 Burkina Faso	0,402	0,267	33,6	2	0,874	5	0,615	146	0,508	2010 D
186 Tchad	0,396	0,238	39,9	-1	0,765	5	0,695	157	0,545	2010 M
187 Niger	0,353	0,253	28,3	1	0,732	5	0,695	157	0,584	2012 D
188 République centrafricaine	0,352	0,199	43,5	0	0,776	5	0,648	149	0,424	2010 M
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES										
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	0,500	2006 M
Tuvalu
Groupes de développement humain										
Développement humain très élevé	0,892	0,793	11,1	—	0,980	—	0,174	—	..	—
Développement humain élevé	0,746	0,597	20,0	—	0,958	—	0,291	—	..	—
Développement humain moyen	0,631	0,469	25,7	—	0,871	—	0,491	—	..	—
Développement humain faible	0,497	0,337	32,3	—	0,849	—	0,590	—	..	—
Pays en développement	0,668	0,499	25,2	—	0,913	—	0,469	—	..	—
Régions										
États arabes	0,687	0,498	27,5	—	0,856	—	0,535	—	..	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,720	0,581	19,3	—	0,956	—	0,315	—	..	—
Europe et Asie centrale	0,756	0,660	12,7	—	0,951	—	0,279	—	..	—
Amérique latine et Caraïbes	0,751	0,575	23,4	—	0,981	—	0,390	—	..	—
Asie du Sud	0,621	0,449	27,7	—	0,822	—	0,520	—	..	—
Afrique subsaharienne	0,523	0,355	32,2	—	0,877	—	0,572	—	..	—
Pays les moins avancés	0,508	0,356	30,0	—	0,874	—	0,555	—	..	—
Petits États insulaires en développement	0,667	0,500	25,1	—	..	—	0,463	—	..	—
Organisation de coopération et de développement économiques	0,887	0,776	12,6	—	0,974	—	0,194	—	..	—
Monde	0,717	0,557	22,3	—	0,938	—	0,443	—	..	—

NOTES

- a** Lors des comparaisons entre les pays, tenir compte du fait que tous les indicateurs n'étaient pas disponibles pour tous les pays. En l'absence d'un indicateur, les pondérations des indicateurs disponibles sont ajustées de manière à obtenir un total de 100 %. Consulter la *Fiche technique n° 5* sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf pour en savoir plus.
- b** Basé sur les pays pour lesquels l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- c** Les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH.
- d** D dénote des données tirées des enquêtes démographiques et de santé, M dénote des données tirées des enquêtes en grappes à indicateurs multiples, P dénote des données tirées de l'enquête panarabe sur la population et la santé familiale, et N dénote des données tirées

- d'enquêtes nationales (voir la liste des enquêtes nationales sur <http://hdr.undp.org>).
- e** Secteurs urbains uniquement.
- f** Indicateur manquant sur la mortalité post-infantile.
- g** Indicateurs manquants sur la nutrition.
- h** Indicateur manquant sur le type de sol.
- i** Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- j** Indicateur manquant sur la fréquentation scolaire.
- k** Indicateur manquant sur l'électricité.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES :

- Colonne 1 :** calculs du BRDH d'après les données du DAES (2015), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de la Division de statistiques des Nations Unies (2016), de la Banque mondiale (2016), de Barro et Lee (2016) et du FMI (2016).
- Colonne 2 :** moyenne géométrique des valeurs de l'indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités, de l'indice d'éducation ajusté aux inégalités et de l'indice de revenus ajusté aux inégalités, selon la méthodologie décrite dans la Fiche technique n° 2 (disponible à http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).
- Colonne 3 :** calculé à partir des données des colonnes 1 et 2.
- Colonne 4 :** calculs basés sur les données de la colonne 2 et les classements à l'IDH recalculés pour les pays pour lesquels l'IDH ajusté aux inégalités est calculé.
- Colonne 5 :** calculs du BRDH d'après les données

du DAES (2015), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016), de Barro et Lee (2016), de la Banque mondiale (2016), de l'OIT (2016) et du FMI (2016).

Colonne 6 : calculs basés sur les données de la colonne 5.

Colonne 7 : calculs du BRDH selon les données du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (2016), du DAES (2015), de l'IPU (2016), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2016) et de l'OIT (2016)

Colonne 8 : calculs basés sur les données de la colonne 7.

Colonnes 9 et 10 : calculs du BRDH basés sur les données relatives aux privations subies par les ménages en matière d'éducation, de santé et de niveau de vie obtenues de diverses enquêtes (voir enquêtes de la colonne 10) selon la méthodologie révisée décrite dans la *Note technique n° 5* (disponible à http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf).

Notes

- 1 FNUAP, 2014.
- 2 Nations Unies, 2015a.
- 3 Nations Unies, 2015b.
- 4 PNUD, 1990.
- 5 Nations Unies, 2015a.
- 6 Nations Unies, 2016.
- 7 Nations Unies, 2016.
- 8 UNICEF, 2014.
- 9 AIE, 2016.
- 10 ONUSIDA, 2016.
- 11 HCR, 2016.
- 12 PNUD, 2014.
- 13 SIDA, 2015.
- 14 PNUD, 2015a.
- 15 DAES, 2016.
- 16 OMS, 2011.
- 17 FNUAP, 2015.
- 18 ILGA, 2016.
- 19 Charmes, 2015.
- 20 Abadeer, 2015.
- 21 Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de Milanović, (2016).
- 22 Site Web de l'indice du progrès social de Social Progress Imperative (www.socialprogressimperative.org/global-index/, consulté le 12 décembre 2016).
- 23 Site Web World Happiness Report du réseau Sustainable Development Network (<http://worldhappiness.report>, consulté le 12 décembre 2016).
- 24 Site Web de l'indicateur du vivre mieux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (www.oecdbetterlifeindex.org, consulté le 12 décembre 2016).
- 25 Site Web de l'indice du bonheur national brut du Centre d'études du Bhoutan et de recherche sur le Bonheur national brut (www.grossnationalhappiness.com/articles/, consulté le 12 décembre 2016).
- 26 En 2009, le Secrétaire général des Nations Unies crée l'initiative Global Pulse dans l'objectif d'exploiter les mégadonnées en tant que bien public au service du développement durable et de l'action humanitaire. En 2014, la Commission de statistique de l'ONU forme un groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Le Partenariat mondial pour les données du développement durable regroupe des gouvernements, des entreprises, les Nations Unies, ainsi que des institutions financières internationales, des ONG et des universités. Il compte actuellement 150 membres.
- 27 Demirgüç-Kunt et al., 2014.
- 28 Harris et Marks, 2009.
- 29 PAM, 2016.
- 30 Banque mondiale, 2016a.
- 31 UNESCO, 2013.
- 32 Banque mondiale, 2015a.
- 33 *The Economist*, 2016.
- 34 DAES, 2016.
- 35 Forum économique mondial, 2016.
- 36 Cecchini et al., 2015.
- 37 Cashin, 2016.
- 38 ONU Femmes, 2016.
- 39 DAES, 2016.
- 40 DAES, 2016.
- 41 ONUSIDA, 2016b.
- 42 OMS, 2016.
- 43 *The Guardian*, 2016.
- 44 OMS, 2016.
- 45 Banque mondiale, 2015b.
- 46 Banque mondiale, 2015b.
- 47 PNUD, 2015b.
- 48 Demos Helsinki, 2016.
- 49 Nations Unies, 2013.
- 50 ONU Femmes, 2015.

Références

- Abadeer, A., 2015.** *Norms and Gender Discrimination in the Arab World*. New York: Palgrave Macmillan.
- AIE (Agence internationale de l'énergie), 2016.** *Energy and Air Pollution. World Energy Outlook Special Report*. Paris. <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WorldEnergyOutlookSpecialReport2016EnergyandAirPollution.pdf>. Consulté le 23 août 2016.
- Banque mondiale, 2015a.** *Boosting the health of toddlers' bodies and brains brings multiple benefits. But too often the wrong methods are used*. Washington, DC. <http://www.worldbank.org/en/topic/earlychildhooddevelopment/overview>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015b.** *Cinq pistes pour atténuer les facteurs du changement climatique*. Washington, DC. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/-/5/18/03/2015ways-reduce-drivers-climate-change>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2016a.** *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality*. Washington, DC. <http://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>. Consulté le 22 novembre 2016.
- , **2016b.** Base de données des indicateurs de développement mondial. Washington, DC. <http://data.worldbank.org>. Consulté le 14 octobre 2016.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W., 2016.** Base de données Barro-Lee sur les niveaux d'études, révision de février 2016. www.barrolee.com. Consultée le 8 juin 2016.
- Cashin, C., 2016.** *Health Financing Policy: The Macroeconomic, Fiscal, and Public Finance Context. World Bank Studies*. Washington, DC. <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/1-0796-4648-1-978/10.1596>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Cecchini, S., Filgueira, F., Martínez, R. et Rossel, C., 2015.** *Towards Universal Social Protection. Latin American Pathways and Policy Tools*. Santiago, Chili : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Charmes, J., 2015.** « Time Use Across the World: Findings of a World Compilation of Time Use Surveys ». Étude thématique du BRDH. http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/charmes_hdr_2015_final.pdf. Consulté le 27 octobre 2016.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2016.** *Rapport mondial sur le développement durable*. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2328Global%20Sustainable%20development%20report%202016%20\(final\).pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2328Global%20Sustainable%20development%20report%202016%20(final).pdf). Consulté le 1^{er} novembre 2016.
- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L.F., Singer, D. et Van Oudheusden, P., 2014.** « The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World ». Policy Research Working Paper 7255, World Bank, Washington, DC <http://documents.worldbank.org/curated/en/187761468179367706/pdf/WPS7255.pdf>. Consulté le 21 décembre 2016.
- Demos Helsinki, 2016.** *Thousands to receive basic income in Finland: a trial that could lead to the greatest societal transformation of our time*. Helsinki. <http://www.demoshelsinki.fi/en/30/08/2016/thousands-to-receive-basic-income-in-finland-a-trial-that-could-lead-to-the-greatest-societal-transformation-of-our-time/>. Consulté le 7 novembre 2016.
- Division de statistique de l'ONU, 2016.** Base de données des principaux agrégats de la comptabilité nationale. <http://unstats.un.org/unsd/snaama>. Consultée le 15 octobre 2016.
- FMI (Fonds monétaire international), 2016.** Perspectives de l'économie mondiale. Washington, DC. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/02/>. Consulté le 10 octobre 2016.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population), 2014.** *État de la population mondiale 2014 : Le pouvoir de 1,8 milliard*. New York. http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SWOP20%202014%FRENCH_Report_WEB.pdf. Consulté le 20 octobre 2016.
- Forum économique mondial, 2016.** *The Future of Jobs. Employment, Skills and Workforce Strategy for the Fourth Industrial Revolution*. Genève. http://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs.pdf. Consulté le 25 août 2016.
- Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale), 2016.** Données sur la mortalité maternelle. <http://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>. Consulté le 28 avril 2016.
- , **2015.** « État de la population mondiale 2015 ». <http://www.unfpa.org/fr/migrations>. Consulté le 26 octobre 2016.
- Harris, R. et Marks, W., 2009.** « Compact Ultrasound for Improving Maternal and Prenatal Care in Low-Resource Settings: Review of Potential Benefits, Implementation Challenges, and Public Health Issues ». *Journal of Ultrasound Medicine* 1076–1067 :28.
- HCN (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 2016.** *Global Trends. Forced displacement in 2015*. Genève. <https://s3.amazonaws.com/unhcrsharedmedia/-/20-06-2016/2016global-trends/-14-06-2016Global-Trends2015-.pdf>. Consulté le 23 août 2016.
- ILGA (Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexuels), 2016.** « Lois sur l'orientation sexuelle dans le monde : Criminalisation ». http://ilga.org/downloads/03_ILGA_WorldMap_FRENCH_CRIME_June2016.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2016.** Centre de données. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 10 juin 2016.
- Milanović, B., 2016.** *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*. Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press.
- OIT (Organisation internationale du travail), 2016.** Indicateurs Clés du Marché du Travail : 9e édition. Genève. <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kilm/lang-fr/index.htm>. Consulté le 10 octobre 2016.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2011.** *Rapport mondial sur le handicap*. http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/fr/. Consulté le 28 novembre 2016.
- , **2016.** Zika Strategic Response Plan. Mis à jour le 30 juin 2016. Genève. <http://apps.who.int/iris/bitstream/1/246091/10665/WHO-ZIKV-SRF-16.3-eng.pdf>. Consulté le 12 décembre 2016.
- ONU (Organisation des Nations Unies), 2013.** « Promotion et protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ». Note du secrétaire général. A/362/68. New York. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N76/464/13/pdf/N1346476.pdf?OpenElement>. Consulté le 7 novembre 2016.
- , **2015a.** *Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2015*. New York. http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf. Consulté le 23 août 2016.
- , **2015b.** *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015*. New York. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F. Consulté le 11 octobre 2016.

———, **2016**. *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016*. New York. http://unstats.un.org/sdgs/report/2016/The20% Sustainable20% Development20% Goals20% Report20% 2016_French.pdf. Consulté le 23 août 2016.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme), 2015. « Les dirigeantes et dirigeants internationaux sont unanimes : nous devons éliminer les disparités entre les sexes. Le rassemblement historique renforce l'engagement politique en faveur de l'autonomisation des femmes aux plus hauts niveaux ». Communiqué de presse, 27 septembre 2015. New York. <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/9/2015/press-release-global-leaders-meeting>. Consulté le 12 décembre 2016.

———, **2016**. *Leadership et participation à la vie politique : quelques faits et chiffres*. Les femmes au sein des parlements. <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>. Consulté le 22 novembre 2016.

ONUSIDA, 2016a. *AIDS by the Numbers*. Genève. http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/AIDS-by-the-numbers2016-en.pdf. Consulté le 23 août 2016.

———, **2016b**. *Global Aids Update, 2016*. Genève. http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/global-AIDS-update2016-en.pdf. Consulté le 25 août 2016.

PAM (Programme alimentaire mondial), 2016. « *School meals* ». Rome. <https://www.wfp.org/school-meals>. Consulté le 7 novembre 2016.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 1990. *Rapport sur le développement humain 1990 : Définir et mesurer le développement humain*. New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1990_fr_complet_nostats.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.

———, **2014**. *Beyond Geography, Unlocking Human Potential*. Katmandu. http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/nepal_nhdr_-2014final.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.

———, **2015a**. *Growth that Works for All: Viet Nam Human Development Report 2015 on Inclusive Growth*. Hano. http://www.hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr_2015_e.pdf. Consulté le 26 octobre 2016.

———, **2015b**. *Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain*. New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report_overview_-_fr.pdf. Consulté le 11 octobre 2016.

SIDA (Agence suédoise de développement international), 2015. *Women and Land Rights*. Stockholm. <http://www.sida.se/contentassets/3a820dbd152f4fca98bacde8a8101e15/women-and-land-rights.pdf>. Consulté le 26 octobre 2016.

The Economist, 2016. « Early Childhood Development: Give Me a Child ». 29 octobre - 4 novembre, édition papier.

The Guardian, 2016. « Brazil is 'badly losing' the battle against Zika virus, says health minister ». <https://www.theguardian.com/world/2016/jan/26/brazil-zika-virus-health-minister-armed-forces-eradication>. Consulté le 30 novembre 2016.

UIP (Union interparlementaire), 2016. Les femmes dans les parlements nationaux. <http://www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm>. Consulté le 19 juillet 2016.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2013. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous – L'éducation des filles – Les faits*. Paris.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2014. *Ending child marriage. Progress and prospects*. New York. https://data.unicef.org/wp-content/uploads/12/2015/Child-Marriage-Brochure-HR_164.pdf. Consulté le 23 août 2016.